

# Assemblée Générale 2024



ASSOCIATION VILLAGES D'AUNIS



**Pour que votre voix compte,  
répondez à l'appel du 18 juin !**

**MARDI 18 JUIN 2024 À 18H30**

*Rejoignez-nous !*

*Participer est votre super  
pouvoir !*

*On a besoin de vous !*





# SOMMAIRE

<b>CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES</b>	<b>5</b>
<b>I. RAPPORT MORAL – Année 2023 et saison 2023/2024</b>	<b>7</b>
<b>II. RAPPORT D’ACTIVITÉS – Juillet 2023 à juin 2024</b>	<b>10</b>
<b>1/ GOUVERNANCE ASSOCIATIVE</b>	<b>11</b>
<b>2/ AGRÉMENT CENTRE SOCIAL 2023/2026</b>	<b>11</b>
<b>3/ ADHÉSIONS À L’ASSOCIATION</b>	<b>12</b>
<b>4/ FONCTION ACCUEIL ET COMMUNICATION</b>	<b>14</b>
<b>5/ ADULTES, FAMILLES, INITIATIVES D’HABITANTS</b>	<b>16</b>
<b>6/ ENFANCE</b>	<b>27</b>
<b>7/ BILAN SOCIAL 2023</b>	<b>33</b>
<b>8/ FORMATION DES SALARIÉS</b>	<b>35</b>
<b>III. RAPPORT FINANCIER 2022</b>	<b>39</b>
<b>1/ COMPTE DE RÉSULTAT 2023</b>	<b>40</b>
<b>2/ ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT 2023</b>	<b>41</b>
<b>3/ BILAN FINANCIER AU 31/12/2023</b>	<b>59</b>
<b>4/ RATIOS FINANCIERS 2023</b>	<b>61</b>
<b>5/ RATIOS DE GESTION</b>	<b>62</b>
<b>6/ CONTRÔLE DES ACCUEILS DE LOISIRS</b>	<b>63</b>
<b>7/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – Extrait</b>	<b>67</b>
<b>IV. BUDGET PRÉVISIONNEL 2024</b>	<b>65</b>
<b>V. PERSPECTIVES – SAISON 2024/2025</b>	<b>68</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>72</b>



# CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Ce document présente les éléments financiers de l'année civile 2023. Concernant les activités, il couvre une période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 18 juin 2023.

## **Agréments officiels.**

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle le 2 décembre 1977 sous le n°2251.

Agrément Jeunesse et Sport depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Association reconnue d'utilité publique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Agrément centre social depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987.

Agrément Association de Jeunesse et d'Education Populaire depuis 1994. Renouvellement réalisé le 02.10.23 pour 5 ans (n° : 17-0.20-JEP-07)

Agrément Centre Social - Animation Globale et Coordination – 2023/2026.

Agrément Animation Collective Familles (ACF) - 2023/2026.

Agrément Accueils de Loisirs Sans Hébergement (n° organisateur : 017ORG0130)

- ✓ ACM La Kaban'Animée – Dompierre-sur-Mer
- ✓ ACM Loisirs d'Aunis – Sainte-Soulle
- ✓ AEPS Ecole d'Usseau – Sainte-Soulle
- ✓ AEPS Ecole des Grandes Rivières – Sainte-Soulle

## **Adhésions, réseaux et représentations.**

Le centre social Villages d'Aunis est adhérent à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France et à la Fédération des Centres Sociaux de Charente-Maritime.

Le centre social est représenté au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de Dompierre-sur-Mer par Mme Annie Marsault.

Le centre social est membre du conseil d'administration de l'association « Les jardins de la Lagune » qui gère les jardins partagés de Dompierre-sur-Mer.

Le directeur du centre social est trésorier de l'association « Club des entreprises D2S ».

## **Signataires de l'association.**

Les membres élus du conseil d'administration prennent les décisions de manière concertée et égalitaire. Ils assument la Présidence de l'association et les responsabilités légales de manière collégiale et partagée. Les signataires ont un rôle purement administratif.

Pendant la saison 2023/2024, les signataires étaient :

- Signataires administratifs : Sally Chadjaa et Hélène Chaplain.
- Signataires financiers : Aline Sicard et Maryse Navenot.

## Membres du Conseil d'Administration – Saison 2023/2024 (élection du 20 juin 2023).

Noms et prénoms	Fonction
Mme BACHOFFNER Jennifer	Administrateur. trices
Mme BOUTET Carole	
Mme CHADJAA Sally	
Mme CHAPLAIN Hélène	
Mme EL HAMROUNI Elodie	
Mme FAU Christelle	
Mme FOURMENT Laetitia	
Mme HAMID Fateha	
Mme LAPUYADE Martine	
Mme MARSAULT Annie	
Mme NAVENOT Maryse	
M. PORRAS Hernan	
Mme RICHARD Carol-Anne	
Mme SICARD Aline	
Mme TRANCHANT Véronique	

### Membres de droits statutaires.

Représentants des Communes de Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle.

	Fonction
Municipalité de Dompierre-sur-Mer	Amaël DENIS – 1 <sup>ère</sup> adjointe
	Denis THIBAudeau – 2 <sup>ème</sup> adjoint
Municipalité de Sainte-Soulle	Véronique TROUNIAC – 2 <sup>ème</sup> adjointe
	Vanessa DELAUDAUD – 8 <sup>ème</sup> adjointe

## Candidats au Conseil d'Administration – Saison 2024/2025 (élection du 18 juin 2024).

Noms et prénoms
Mme BOUTET Carole
Mme CHADJAA Sally
Mme CHAPLAIN Hélène
Mme EL HAMROUNI Elodie
Mme LAPUYADE Martine
Mme MARSAULT Annie
Mme NAVENOT Maryse
M. PORRAS Hernan
Mme RICHARD Carol-Anne
Mme SICARD Aline
Mme TRANCHANT Véronique

# **RAPPORT MORAL**

## Saison 2023/2024

Ce document vise à faire le bilan de nos réalisations et à identifier les défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour rappel, **notre projet social 2023/2026 a été validé par la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime lors de la Commission d'Action Sociale du 14 mars 2023**. Nos agréments Animation Globale et Animation Collective Famille ont été renouvelés pour 4 ans.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos équipes et tous ceux qui ont soutenu le centre social Village d'Aunis au cours de la saison 2023-2024. Votre engagement, votre confiance et vos encouragements ont été essentiels pour développer des actions collectives ensemble et pour continuer à faire une différence positive dans la vie des individus et des familles de Sainte-Soulle et de Dompierre-sur-Mer.

Grâce aux bénévoles, aux collaborateurs et aux intervenants, nous avons pu mener à bien la plupart de nos projets cette année. Nous avons cependant été **confrontés à des difficultés inédites** que nous aborderons dans la suite de ce rapport moral.

Si nous devons retenir uniquement les éléments les plus marquants de cette saison, nous pouvons citer 4 axes majeurs :

1. **La restructuration du secteur adulte qui a pu être finalisée sans augmentation de coûts.** Cette restructuration nous a permis de sécuriser nos financements tout en développant les activités. Nous constatons une augmentation de la fréquentation de tous nos publics entre la saison 2021/2022 et la saison 2023/2024 : familles (+ 280 %), séniors (+ 39 %), adultes (+ 77 %).

Ce développement se traduit également par la mise en place de nouvelles actions élaborées à partir des besoins des habitants :

- 3 bilans de santé collectifs en partenariat avec la CPAM
- 2 ateliers remise à niveau code de la route pour les séniors
- une soirée Yéyé et un repas de Noël pour les personnes isolées
- 2 séjours qui ont permis à 28 séniors de découvrir la Bretagne et Alsace,
- un partenariat avec La Coursive qui a permis à 200 personnes de bénéficier de places à des tarifs exceptionnels

2. **L'augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs, particulièrement à Dompierre-sur-Mer.** Pour répondre à cette demande, nous avons mis en place, en concertation avec l'association des parents d'élèves et avec les équipes de l'école, un Accueil Temporaire Exceptionnel (ATE) au sein de l'école Pablo Picasso.

Cet ATE a pu voir le jour grâce à un partenariat et un financement exceptionnel de la municipalité de Dompierre-sur-Mer.

3. **La modernisation de nos outils de gestion avec la mise en place d'un nouvel espace famille (Inoé)** plus intuitif et offrant de nouvelles fonctionnalités (paiement par carte bancaire). L'adaptation à ce nouveau logiciel a nécessité un investissement important des collaboratrices du secteur accueil. Elles ont dû se former à l'utilisation du nouveau logiciel tout en assurant son déploiement progressif.

4. **Le développement des formations pour les salariés.** Nous poursuivons notre politique d'accompagnement des compétences, qui est une mission essentielle de l'association puisque nous recrutons la plupart du temps du personnel sans diplôme que nous aidons à se professionnaliser. Sophie a obtenu son BPJEPS cette année (diplôme professionnel de l'animation de niveau BAC) et Mélodie a débuté la même formation en alternance.

Voilà pour les 4 informations majeures à retenir pour 2023.

Le développement de nos activités s'accompagne malheureusement de problématiques budgétaires inédites. **Notre compte de résultat 2023 affiche un déficit de plus de 103 K€ dont 55 K€ de déficit structurel qui se traduit par une alerte du Commissaire aux Comptes.**

Nous sommes bien-sûr impactés par l'inflation et la fin des recettes exceptionnelles liées à la période Covid. Les subventions elles, n'évoluent pas depuis plusieurs années.

**Mais la source principale de notre inquiétude est la revalorisation salariale imposée par notre branche professionnelle et qui s'applique à tous les centres sociaux de France.** Cette revalorisation était nécessaire au vu des difficultés de recrutements et des faibles rémunérations pratiquées dans notre secteur.

**Malheureusement elle entraîne une augmentation de notre masse salariale de plus de 12 % et donc de nos besoins en financement.**

Nous avons analysé avec la CAF nos indicateurs de gestion en comparaison des autres accueils de loisirs du département, et ils sont bons, voire très bons. **Nous ne pouvons donc pas espérer d'économies dues à la gestion.**

**Une autre voie serait d'augmenter les coûts pour les familles. Néanmoins, nous estimons que les tarifs** que nous pratiquons sont déjà élevés et qu'ils **peuvent difficilement être augmentés**, en particulier dans le contexte économique actuel qui impacte déjà fortement le pouvoir d'achat de nombreuses familles.

**Nous étudions avec les municipalités toutes les solutions possibles pour assurer la continuité des services enfance et adulte. La Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime et la Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime nous accompagnent dans cette démarche. Ensemble, nous espérons trouver les solutions et les financements pour que l'association Village d'Aunis continue à remplir sa mission auprès des habitants, comme elle le fait depuis 47 ans.**

**Les municipalités ont déjà accordé des financements supplémentaires pour l'année 2024. Elles ont également débloqué un supplément de budget de 25 000 € afin de financer les accueils de vacances de cet été, merci à elles. Il reste aujourd'hui 72 500 € à trouver pour que nous soyons à l'équilibre en 2024.**

Vous avez été nombreux à nous témoigner votre soutien, et toute l'équipe et les administrateurs vous en remercient du fond du cœur.

**Les membres du Conseil d'Administration.**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

## Juillet 2023 à juin 2024

## 1/ GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Suite à l'élection des administrateurs lors de l'assemblée générale du 20 juin 2023, nous avons organisé un Conseil d'Administration constitutif. C'est au cours de cette réunion que nous avons fixé les modalités de gouvernance pour la saison. Des ajustements ont ensuite été apportés tout au long de l'année pour arriver au fonctionnement actuel dont nous expliquons ici les grandes lignes :

- ✓ Les membres élus lors de l'Assemblée générale sont bénévoles. Ils assurent la présidence de l'association de façon collégiale et partagée. Ils sont donc co-responsables associatifs au même niveau et prennent les décisions de manière concertée et égalitaire.
- ✓ La Présidence de l'association et les responsabilités qui y sont associées sont partagées et identiques pour tous les membres élus.
- ✓ Une partie des pouvoirs du Conseil d'Administration est déléguée au directeur, ce qui lui permet d'agir au nom des membres élus. Le périmètre de cette délégation est précisé dans un document daté du 3 janvier 2022.
- ✓ Tous les membres élus sont membres du Bureau et sont, à ce titre, invités à l'ensemble des réunions relatives à la gouvernance de l'association.
- ✓ Le Bureau de l'association est complété par 3 commissions thématiques qui sont ouvertes à tous les membres élus : Ressources Humaines, Communication, Projets et Activités. Ces commissions sont décisionnaires sous certaines conditions.
- ✓ Le Bureau de l'association désigne des signataires qui ont un rôle purement administratif. Ils signent les documents au nom des membres élus. Lors de la saison 2023/2024, Sally Chadjaa et Hélène Chaplain ont assuré le rôle de signataires administratifs. Aline Sicard et Maryse Navenot ont assumé le rôle de signataires financiers. Les signataires administratifs sont chargés de signer les documents officiels (conventions, comptes-rendus de réunions, etc.), tandis que les signataires financiers disposent d'une signature sur les comptes en banque de l'association et sont habilités à signer des chèques et des ordres de virements.

Notons que depuis la réunion de Bureau du 7 février 2023, les Comptes-Rendus de réunions liés à la gouvernances (Bureaux, commissions, CA) sont diffusés sur notre site internet et accessibles à tous les adhérents. La version accessible aux adhérents ne comporte aucune information relative à la gestion des Ressources Humaines. Ces informations jugées sensibles sont uniquement accessibles aux membres du Bureau.

## 2/ AGRÉMENTS CENTRE SOCIAL 2023/2026

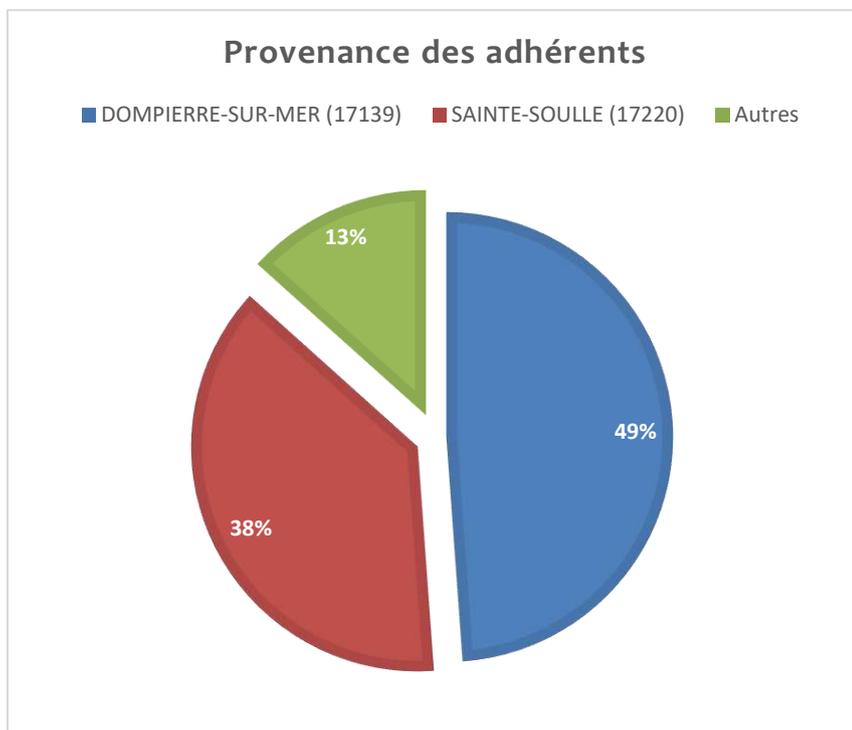
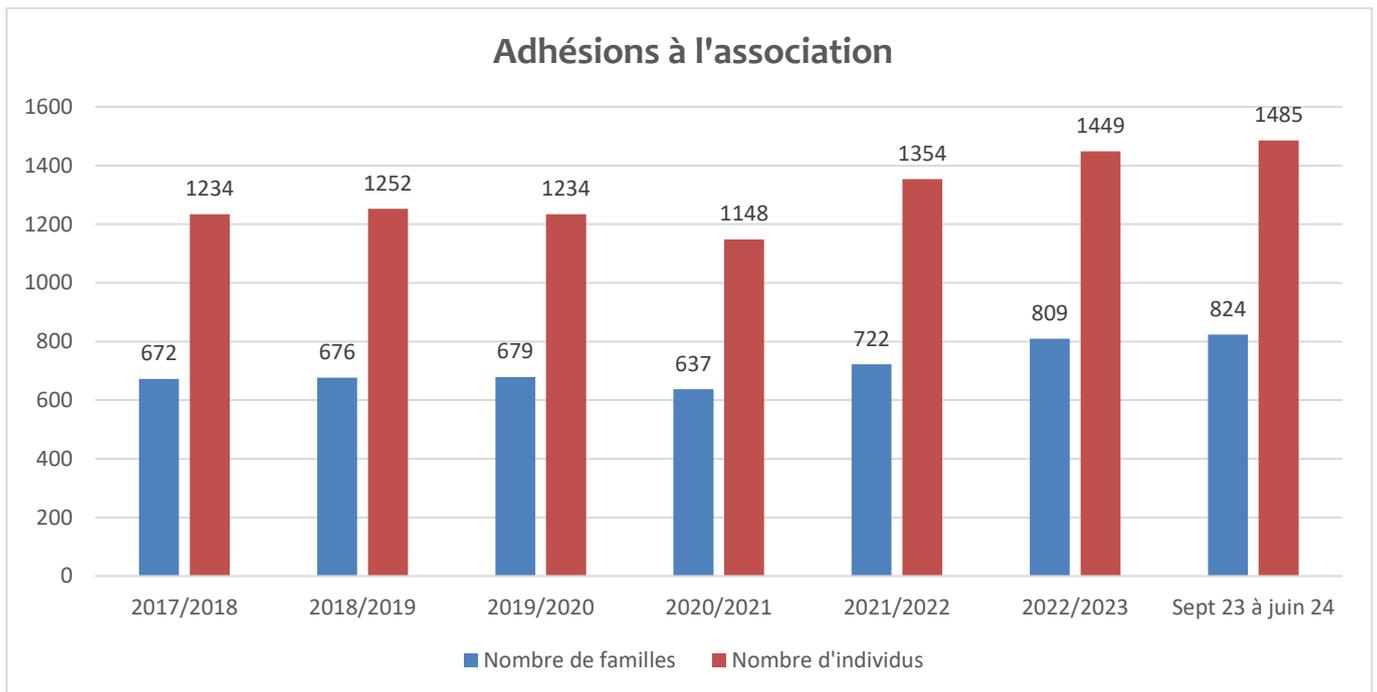
Le centre social Villages d'Aunis est porteur d'un agrément Animation Globale et Coordination et d'un agrément Action Collective Familles, délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales de Charente Maritime le 14 mars 2023.

Ces agréments nous assurent du soutien financier de la CAF 17 pour les 4 prochaines années. Ils nous permettent également de renouveler les partenariats de financement qui nous lient au Département de la Charente-Maritime.

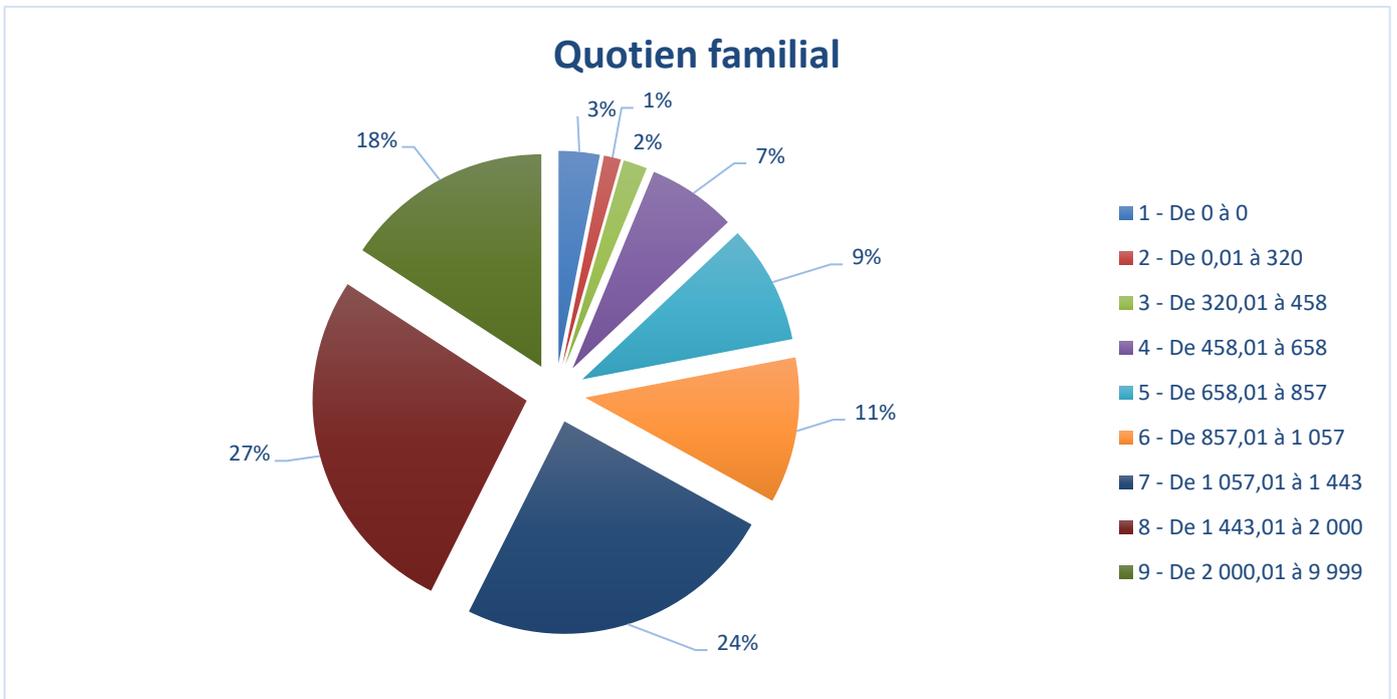
Enfin, ils nous permettent de renforcer nos partenariats avec les villes de Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle en les assurant de notre capacité à répondre aux exigences qualitatives de nos financeurs.

### 3/ ADHÉSIONS A L'ASSOCIATION

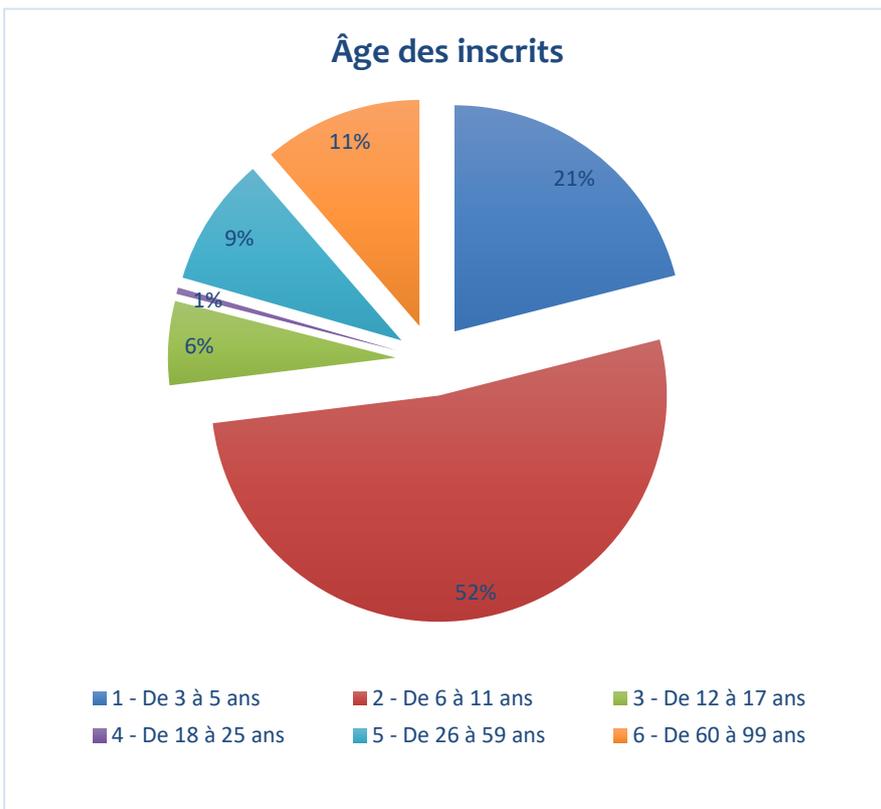
Sur la saison 2023/2024, l'association Villages d'Aunis compte un total de 824 familles adhérentes pour 1485 individus. Nous remarquons une hausse constante du nombre de familles adhérentes depuis la saison 2020/2021.



87% des adhérents de l'association résident à Dompierre-sur-Mer (49%) ou Sainte-Soulle (38%).



Les quotients familiaux les plus élevés (au-dessus de 1058) représentent 69% de nos adhérents. Les familles avec un quotient familial intermédiaire (459 à 1057) représentent 27% des adhérents. Seulement 5% de nos adhérents ont un quotient familial inférieur à 459.



Ce diagramme montre la répartition des inscrits par tranches d'âges. On remarque que 73% des inscrits sont des enfants âgés de 3 à 11 ans.

## 4/ FONCTION ACCUEIL et COMMUNICATION

Le pôle accueil fait le lien entre tous les secteurs du Centre Social Villages d'Aunis, il est vecteur de communication entre les usagers et les acteurs des différents secteurs.

Il travaille en étroite collaboration :

✓ **avec le secteur adulte sur les inscriptions :**

- aux différents ateliers proposés à l'année,
- aux sorties familles, aux séjours seniors,
- aux ateliers ponctuels (découverte de la faune, groupes de paroles aidants...)

✓ **avec le secteur enfance sur les inscriptions :**

- à l'accueil périscolaire de Dompierre, Sainte-Soulle, Usseau et Grandes Rivières,
- aux mercredis et grandes vacances sur les accueils de Dompierre et Sainte-Soulle
- aux mini-camps
- la fréquentation des centres de loisirs (périscolaire, mercredis et vacances) a fortement augmenté ce qui engendre une masse de travail importante avec des listes d'attentes régulières sur les différents accueils.

Les locaux du Vill'Âges accueillent plusieurs services municipaux (Espace jeune, Relai Parents-Enfants, service des sports) ainsi que les assistantes sociales du département qui organisent des permanences les mercredis et vendredis. Magali et Anne-Victoria orientent et renseignent toutes les personnes qui se présentent dans les locaux.

Elles interviennent également auprès des usagers utilisant la borne CAF et les accompagnent pour réaliser les démarches administratives : déclaration de ressources, prises de rendez-vous, dossier d'aide pour le logement, etc.

L'accueil au sens large du terme est exercé par tous les acteurs de l'association et ne se limite pas à l'accueil comptoir. Ce sont par exemple les animateurs qui accueillent les parents lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants ou une visite des locaux avant une inscription.

Magali et Anne-Victoria participent aux rencontres des secrétaires qui ont lieu 1 à 2 fois par an, c'est l'occasion d'échanger sur les pratiques de chacun et d'élaborer des pistes pour améliorer le travail de la fonction accueil.

En juin 2023, elles ont suivi une formation sur le logiciel INOE afin d'être opérationnelles pour la rentrée 2023. La mise en place de ce nouveau logiciel a engendré une recrudescence de travail sur la période de rentrée scolaire. Il a fallu composer pendant plusieurs mois avec l'ancien logiciel (Noé) et le nouveau logiciel (Inoé).

La mise en place de ce nouveau logiciel permet à nos adhérents de bénéficier d'un espace famille plus intuitif et plus simple à utiliser. Il offre également la possibilité de régler par Carte Bancaire les inscriptions à nos activités extrascolaires.

Magali et Anne-Victoria participent aux missions de formation du centre en accueillant tout au long de l'année des stagiaires de différents horizons : lycéens, étudiants ou professionnels en reconversion.

## Nos habitants ont du talent



Depuis septembre 2023, le secteur adulte et le secteur accueil ont initié un projet intitulé « nos habitants ont du talent ». Les personnes qui le souhaitent peuvent exposer leurs talents dans le hall d'accueil du centre.

Nous avons donc accueilli des expositions de photos, de peintures et d'objets artisanaux. Nous avons également organisé deux inaugurations qui ont réuni à chaque fois une vingtaine de personnes. Outre la valorisation des talents des habitants, ces expositions sont également un moyen d'animer la vie du centre et de créer du lien entre les personnes.

Dans le cadre de ce projet, nous avons consacré le mois de mars à une exposition sur les femmes. Nous avons présenté lors de la première quinzaine, une exposition mettant en avant quelques femmes d'exception à travers l'histoire. Dans le même temps, nous avons fait appel à une photographe professionnelle, Kashmira Taillebot, pour réaliser des portraits des habitants. Les portraits ont ensuite été exposés pendant la deuxième quinzaine du mois de mars puis les participants ont pu repartir gratuitement avec leurs photos. Ce sont 58 personnes qui ont participé à ce projet.

Cette action a été très appréciée et nous aimerions pouvoir la développer sur les deux communes l'année prochaine.



## Commission communication

La commission communication a continué ses activités en 2023/2024. Constituée d'administrateurs et de professionnels, cette commission a la particularité d'être animée par Mme Carole Boutet, bénévole et administratrice.

Cette saison, nous avons notamment travaillé avec des salariés et des adhérents à la définition de notre nouvelle charte graphique et à la refonte de notre site internet. Nous avons obtenu des financements de la CAF et avons ainsi pu être accompagnés par la Petite Boîte pour la réalisation de notre identité graphique. Le cahier des charges pour le nouveau site internet est en cours de finalisation.

Nous espérons pouvoir présenter la nouvelle identité graphique et le nouveau site internet de l'association aux adhérents au début de la saison 2024/2025.

## 5/ ADULTES, FAMILLES, INITIATIVES D'HABITANTS

Après quelques années assez mouvementées, tant en termes conjoncturels (COVID 19) que de ressources humaines, le secteur adulte s'est stabilisé avec un nouveau binôme : Justine et Séverine. De nouvelles habitudes ont été mises en place, de nouvelles personnes ont adhéré à la structure, de nouvelles activités et ateliers ont vu le jour. Après un petit temps d'adaptation tant pour les nouvelles salariées que pour les adhérents, chacun commence à prendre ses marques.

L'un des enjeux de cette année aura été de travailler avec les habitants dans l'organisation des actions, de mobiliser des bénévoles et de gagner leur confiance.

Les deux salariées ont pu s'appuyer sur un secteur adulte existant déjà bien solide, des adhérents très engagés et un secteur enfance très accessible pour développer avec chacun de nouveaux projets et de nouvelles activités.

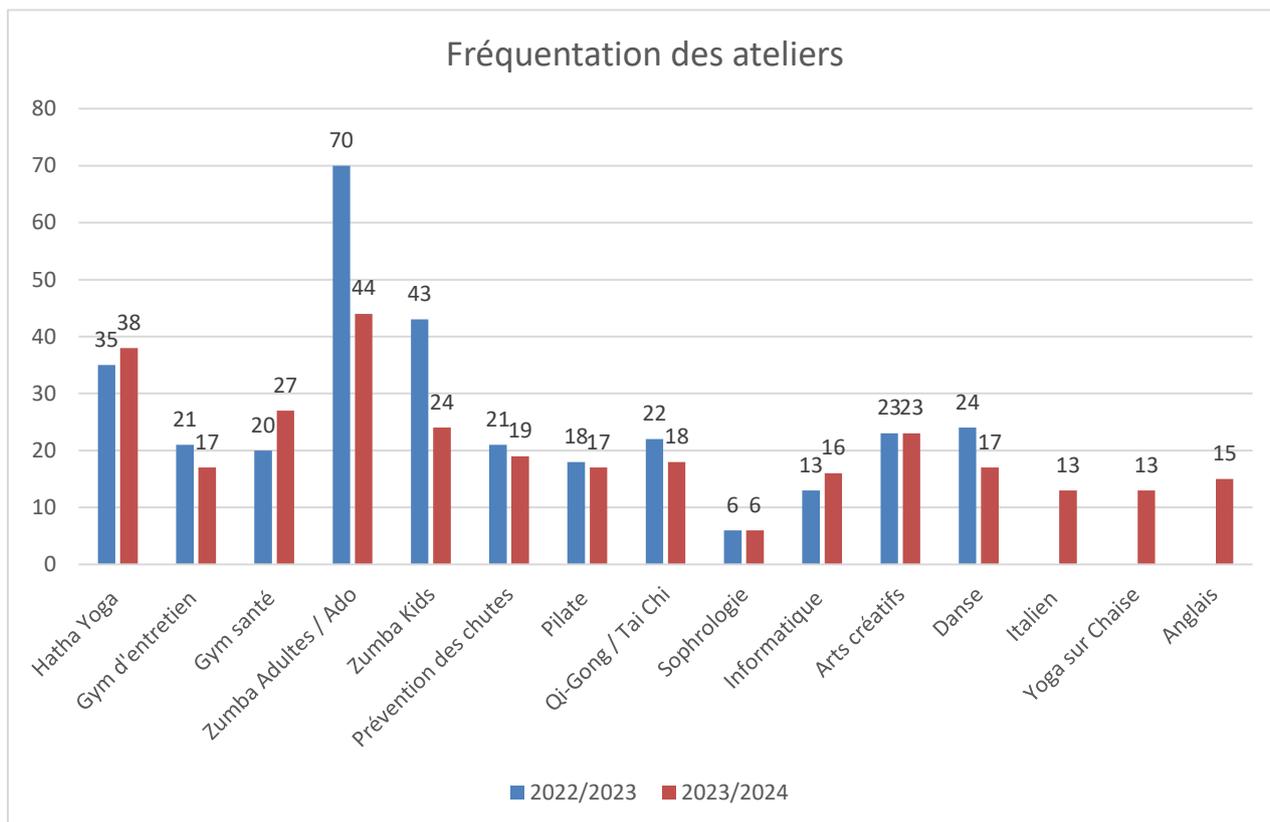
### 1. Les activités socioculturelles

Comme tous les ans, le centre social propose des activités socioculturelles diverses et variées adaptées aux envies et besoins des habitants. Elles sont animées par des professionnels ou bien des bénévoles. Outre un vecteur de lien social très important, ces ateliers apportent également aux adhérents un soutien physique et de plus en plus souvent psychique. De plus, c'est aussi une opportunité pour notre association de se faire connaître plus largement.

#### a. Encadrés par les professionnels

Depuis plusieurs années, la plupart des activités encadrées par les professionnelles sont assez pérennes. Que ce soit pour petits ou grands, tout le monde s'y retrouve. Le centre social propose :

- Du Hatha Yoga
- De la gym d'entretien
- De la gym santé
- De la zumba (adultes et enfants)
- De la Prévention des chutes
- Du Qi-Gong
- Du Tai Chi
- De la sophrologie
- Du pilate
- De l'informatique
- De la danse (enfants)
- Des arts Créatifs (enfants)



Cette année, nous constatons une petite baisse de fréquentations aux ateliers avec un total de 307 participants contre 316 l'an passé. Cette baisse est essentiellement liée à la fréquentation des cours de zumba. Notons aussi que l'atelier « Gym des neurones » s'est arrêté en raison d'un manque d'inscriptions.

À la demande des habitants, nous avons mis en place un atelier de 3h aux « gestes qui sauvent ». Animé par l'Union départementale des sapeurs-pompiers, ce sont 10 participants qui ont pu apprendre et pratiquer les gestes de premiers secours. Suite à cela, beaucoup ont demandé à participer à une formation PSC1. Nous avons donc prévu une journée en octobre 2024.

Notons que nous organisons des activités qui ne nécessitent pas d'inscription. Ces données ne traduisent donc pas l'ensemble de nos activités et doivent être considérées comme des indicateurs.

#### **b. Nouveautés**

A la rentrée scolaire 2023-2024, trois nouveaux ateliers adultes ont vu le jour répondant à de nouveaux besoins et qui ont permis d'amener de nouveaux adhérents sur la structure :

- Des cours de yoga sur chaises animés par la professeure de Hatha Yoga, Angèle, et qui comptent 13 participants
- Des cours d'italiens pour débutants animés par Stefano Amico, professeur agréé. Ce cours est complet et compte 13 participants.
- Des cours d'anglais pour débutants et pour avancés animés par une professeure déjà venue chez nous ; Anna Rotheram. Ces cours comptent 15 participants

Ces nouveautés étaient initialement à l'initiative des professionnels mais lors de la création des cours, nous avons constaté un réel engouement de la part des habitants.

### c. Encadrés par des bénévoles

Le centre social a la chance d'accueillir des bénévoles qui acceptent de partager leurs passions ou leurs centres d'intérêts. Ces temps d'échanges de savoir permettent à chacun de donner son avis, des conseils tout en apprenant des autres. Parmi les ateliers, nous trouvons :

- **La cuisine** : chaque mois, des binômes tournants animent l'atelier en proposant des recettes sur des thématiques différentes. Les participants cuisinent tous ensemble, partagent le repas, le tout dans une ambiance conviviale. Il y a environ 14 participants par ateliers. Nous sommes vigilants à varier les participants afin d'ouvrir au plus de personnes possibles. A la fin de l'année, les participants se voient remettre un livre de recette réalisé par les salariés du secteur adulte. Il y a eu 10 ateliers cuisine entre septembre et juin 2023.



- **La Couture** : depuis quelques années déjà, c'est Brigitte qui anime l'atelier couture. Un jeudi par mois le petit groupe composé de 5 femmes dynamiques se réunit pour réaliser un objet du quotidien dans une ambiance à la fois conviviale et sérieuse. Cette année, elles ont proposé de se rendre toutes ensemble à Niort dans les tissuteries. Nous les avons donc accompagnées durant une journée où elles ont pu acheter du tissu à moindre coût et apprendre à se connaître en dehors des ateliers. Il y a eu 7 séances cette année.



- **Randonnée**: Depuis plusieurs années déjà, les bénévoles organisent des randonnées hebdomadaires les lundis après-midi, les mercredis matin et vendredis après-midi. Ce sont au total 43 personnes réparties dans les différents groupes qui se réunissent par tous les temps. Le lundi, le RDV se fait sur le parking de la maison de retraite spécialisée afin que les résidents se joignent au reste du groupe.



- **Thé au Fil**: Démarré en janvier 2023 à l'initiative d'une habitante également administratrice de notre association, cet atelier hebdomadaire réunit tous les ingrédients d'une bonne après-midi : du thé, des pelotes, des aiguilles, de l'entraide et une bonne ambiance. Ce sont 4 à 5 femmes qui se retrouvent pour tricoter leurs pulls d'hiver ou encore les écharpes de leurs petits-enfants.
- **Initiation à la guitare pour les adultes et les enfants**: Cette année nous avons eu la chance de rencontrer Kevin qui a proposé de donner des cours de guitare bénévolement aux enfants le mercredi après-midi et aux adultes le vendredi soir. Ce sont 4 personnes par groupes qui se sont inscrites cette année.
- **Initiation à l'anglais pour les enfants**: Aline, nouvelle habitante de Dompierre-sur-Mer a souhaité tout de suite proposer des cours d'anglais aux enfants du centre. Ainsi, tous les jeudis, ils sont une quinzaine à participer aux cours, apprenants de manière ludique les bases de la langue de Shakespeare.

## 2. Sortie et séjours adultes

Le secteur adulte propose chaque trimestre un programme construit avec les habitants. Celui-ci offre un panel d'activités et sorties pour les familles, les adultes et les séniors.

### a. Sorties ouvertes à tous

Cette année, nous avons organisé plusieurs sorties ouvertes à tous les publics. Nous avons une majorité de séniors participants.

- **Sorties de l'été 2023** : nous avons réalisé notre premier programme au cours de cette saison et avons proposé 4 sorties ouvertes à tous : grottes de Matata et visite de Talmont sur Girondes, sortie à l'île d'Aix, visite de la cité de l'huître, sortie à Océana Lumina à Rochefort. Nous avons à chaque fois entre 16 et 20 participants. Nous avons constaté une réelle envie des adhérents de réaliser des sorties l'été. Beaucoup ne partent pas en vacances à cette période ; c'est donc l'occasion de profiter de la région en collectif.



- **Sorties de l'année** : suite au succès des sorties de l'été nous avons décidé avec les adhérents de reproduire des sorties assez régulièrement. Nous en avons donc proposé 2 à 3 par trimestres : visite de Bordeaux et ses bassins de lumière (50 personnes), visite de la maison Hennessy à Cognac et découverte de la ville (16 personnes), sortie nature, à la découverte des plantes sauvages comestibles (16 personnes), festival de la BD d'Angoulême (24 participants), repas au restaurant à La Rochelle et visite du Bunker (15 participants), sortie à l'Historial de la Vendée (20 participants).



- **Séjour en alsace** : pour la première fois en 2024, nous avons organisé un séjour à la découverte des marchés de Noël alsacien. Celui-ci s'est déroulé du 10 au 15 décembre et a réuni 16 participants. L'idée de cette destination était une demande des habitants. Ces derniers ont été très impliqués dans les actions d'autofinancement ; que ce soit par des brocantes, la fête du centre, des ventes de gâteaux ou des pêches à la ligne, ils ont tout fait pour réduire le prix du séjour au maximum. Le séjour a été très apprécié par tous, si bien qu'il sera reproduit en décembre 2024.



#### **b. Partenariat avec la course**

Cette année encore, notre association a poursuivi son partenariat avec la Course. Nous avons donc proposé 7 spectacles répartis entre octobre et juin. Ce sont environ 200 personnes qui ont pu profiter des tarifs avantageux et des spectacles de qualité. Les places étaient à 10 € par personne et les spectacles assez variés : danse classique, musique, acrobaties, etc. Ce partenariat nous permet de proposer un programme culturel assez riche et accessible au plus grand nombre. Ces sorties permettent aussi aux familles de sortir ensemble à moindre prix.

### **3. Actions spécifiques familles**

L'une des missions du centre social est d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif, de répondre au mieux à leurs envies en termes de loisirs, d'aide financières ou autres problématiques spécifiques. Le secteur adultes-famille travaille en étroite collaboration avec le secteur enfance sur cette thématique.

#### **a. Sorties**

Grâce à des financements de la CAF 17, nous avons pu proposer entre juillet 2023 et juin 2024 trois sorties familles qui ont réuni un total de 120 personnes. Ces sorties familiales se sont déroulées au Futuroscope, au parc ornithologique du marais Poitevin, au parc floral de la Court d'Aron et à la Vallée des singes. Ce sont des temps privilégiés pour les parents et leurs enfants mais aussi un soulagement pour les parents qui n'ont pas à organiser toute la logistique. Il y avait également beaucoup de grands parents avec leurs petits-enfants. Cela nous a permis de voir qu'un accompagnement à la grand-parentalité était également important.

## **b. Actions parentalité**

Au cours du mois d'aout 2023, les deux salariées du secteur adulte se sont rendues à la sortie des accueils de loisirs de Dompierre et Sainte-Soulle afin de rencontrer les parents et discuter avec eux autour d'une phrase : « Être parent, c'est que du bonheur ». Ce temps nous a permis d'aborder des sujets de parentalité divers : prendre du temps pour soi, les écrans, les colères, les difficultés avec les fratries, les mamans solos, etc. Les parents ont pu échanger entre eux, se donner des conseils, se rassurer, etc.

Par la suite, nous avons tenté de faire un apéro des parents mais celui-ci n'a pas pris. Nous constatons que ce public est davantage disponible à la sortie des écoles ou aux sorties d'ALSH.

Cette année, nous avons également proposé de nouvelles actions parents-enfants ; durant les vacances scolaires de février et d'avril, nous avons eu 30 binômes qui se sont inscrits pour participer à des séances de découverte de Yoga parent-enfant.

## **c. Stop aux Violences Educatives Ordinaires**

A partir de janvier 2024, le secteur enfance et le secteur adulte ont initié un projet de conférences et ciné débat à destination des parents. La thématique était « les Violences Educatives Ordinaires ». La première conférence était animée par l'association STOP VEO et a réuni une vingtaine de parents très intéressés par ce sujet. Le mois suivant, nous avons fait intervenir une psychologue pour animer un débat autour du film « Même qu'on naît imbattable » de Marion Cuercq et Elsa Moley qui relate le modèle éducatif sans violence en Suède.

Organiser une conférence et un ciné-débat était une première pour notre structure. Nous n'avons pas eu le succès escompté mais nous souhaitons continuer de développer des temps sur les thématiques éducatives en fonction des besoins et actualités des parents.

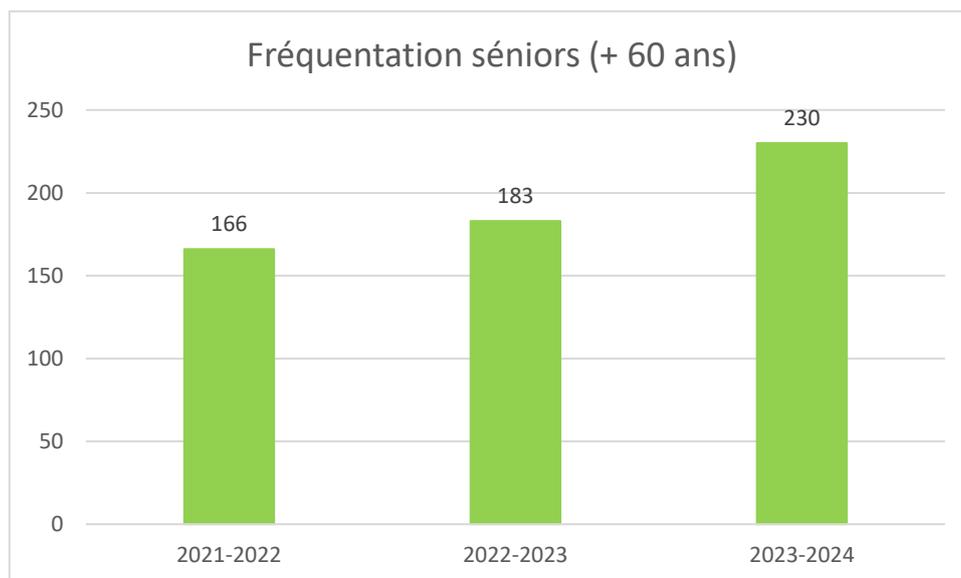


## **d. ANCV**

Le centre accompagne les familles qui souhaitent partir en vacances seuls ou en groupes. L'aide ANCV permet aux personnes de bénéficier d'une aide financière non négligeable en fonction de leur quotient familiale. Cette année, une famille composée d'une maman, ses filles et leur grand-mère ont pu partir en séjour d'une semaine en juillet. Cette aide vise à accompagner les personnes dans le montage complet du projet, du choix de destination, aux activités, en passant par la gestion du budget. L'objectif étant que les familles continuent d'être actrices de leurs vacances et de leurs projets.

#### 4. Actions spécifiques séniors

Le public sénior est souvent un public retraité. Cette étape implique des changements importants dans les habitudes de vie de chacun. Le centre social propose de les accompagner au mieux que ce soit au niveau physique, psychique et/ou social. Le nombre de séniors fréquentant nos activités est de plus en plus important chaque année. Il y a un réel besoin de créer du lien social, de pouvoir partager ses connaissances autour d'activités manuelles ou physiques. Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous pouvons constater une hausse du nombre de personne de plus de 60 ans fréquentant le centre social et participant à nos actions. Notre ambition est de pouvoir continuer de prévenir l'isolement en allant vers les personnes, dans la rue, dans les magasins, chez eux, pour qu'ils ne se sentent pas seuls malgré des modalités de déplacements souvent difficiles pour certains.



##### a. **Conférence des financeurs**

Chaque année, le secteur adulte est financé par la conférence des financeurs de Charente Maritime pour des actions spécifiques réservées aux 60 ans et +. Cette année, nous avons eu 5 actions financées et qui ont permis de répondre à des besoins et/ou envies des adhérents :

- Sorties à la découverte des plantes sauvages comestibles : 2 sorties sur Dompierre-sur-Mer et sur l'île d'Aix avec 15 participants à chaque fois.
- Soirée festive sur les années 70 : 15 bénévoles séniors se sont mobilisés pour organiser la première soirée festive de notre association. De la décoration, au repas, en passant par le thème, ils sont restés motivés. Nous avons eu un total de 120 participants qui ont pu danser, se déguiser et profiter d'une soirée loin du quotidien.



- Repas de Noël : nous avons pour objectif d'organiser un repas de Noël avec les seniors et particulièrement les plus isolés. Ainsi, en partenariat avec le CCAS, nous avons pu célébrer autour d'un repas animé, dans une salle décorée avec 50 participants, tous très heureux d'être présents.



- Atelier fabrication de savons : 10 seniors ont eu la chance de participer à un atelier fabrication de savons maison animé par une savonnière sur Charron. Chacun a pu repartir avec sa création.
- Groupe de parole aidants : nous avons constaté depuis quelques années une hausse du besoin pour les aidants de se confier, d'avoir un endroit pour eux, de pouvoir lâcher prise. Nous proposons donc des groupes de paroles tous les mois, animés par une psychologue. Environ 7 personnes répondent présents de manière régulières mais le petit groupe commence à s'élargir. Le besoin tend à croître pour les habitants des deux communes.



#### **b. Autres actions spécifiques seniors**

A la demande des habitants nous avons également mis en place des ateliers divers :

- Code de la route, avec 30 participants, cet atelier a très bien fonctionné. Ils ont pu réviser leur code avec un temps de questions réponses ; l'après-midi était consacré à une simulation routière accompagnée par des gendarmes bénévoles.
- Bilan de santé : nous avons accompagné 15 personnes sur 3 bilans de santé cette année. Ces temps permettent aux participants d'avoir des examens médicaux très complets permettant de les rassurer ou bien de prendre les dispositions nécessaires en fonction des résultats.
- Séjour au Pays-Basque : cette année encore, 16 seniors de notre association sont partis au Pays-Basque accompagnés des centres sociaux du Pertuis et de Vent des Iles.

### c. Partenariat avec les Essentielles

Depuis 2 ans maintenant, nous développons un partenariat avec la résidence seniors de Sainte-Soulle « Les Essentielles ». Nous organisons des rencontres tous les deux mois entre leurs résidents et nos adhérents. Cette année, nous avons fait plusieurs sorties, à la crêperie, au cinéma, des après-midi jeux, etc.

### d. Les ateliers intergénérationnels

Le centre social est un lieu d'accueil intergénérationnel valorisant les savoirs de chacun quel que soit les âges. Chaque public apporte à un autre ; c'est pourquoi nous continuons de développer des actions intergénérationnelles entre les seniors et les enfants fréquentant nos accueils de loisirs.

Nous avons eu plusieurs sessions de marches le mercredi matin avec les seniors de la randonnée, petits et grands sont ravis de ce temps en nature.

Nous avons également continué cette année les ateliers de jardinage intergénérationnels les mercredis matin en collaboration avec une animatrice de l'accueil de loisirs et des jardiniers amateurs bénévoles. Chaque mercredis 6 à 7 enfants et 2 bénévoles se retrouvent pour jardiner dans le petit potager du centre social.

A l'initiative du secteur enfance, une troisième activité intergénérationnelle de couture a vu le jour. Petits et grands se sont retrouvés 2 fois dans l'année pour tricoter dans une ambiance conviviale.



## 5. Les initiatives d'habitants et vie du centre

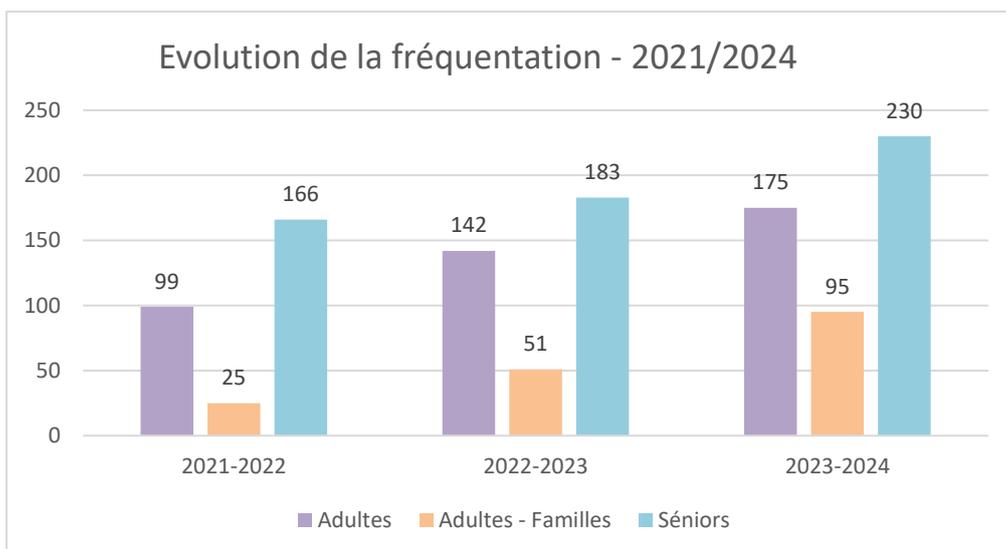
Le centre social est un lieu d'accompagnement des habitants dans leurs envies, leurs idées et leurs projets. Certaines actions régulières fonctionnent en autonomie au sein du centre social, d'autres sont plus ponctuelles.

### a. Zone de gratuité

Cet espace se situe à la maison des habitants à Dompierre. Il est ouvert tous les mercredis matin de 9h à 12h30 et le premier vendredi du mois de 16h30 à 18h30. Chacun peut prendre ou donner des affaires pour les enfants de 0 à 16 ans. La zone est aujourd'hui bien connue dans la commune de Dompierre mais moins à Sainte-Soulle. Les bénévoles de la zone sont présentes pour accueillir en moyenne 20 visiteurs par semaine. Merci à Dany Bobinsec, Micheline Grimaud, Myriam Millet, Maryline Perrin, Nathalie Valin et Anne-Marie Vivier pour leur engagement et leur volonté.



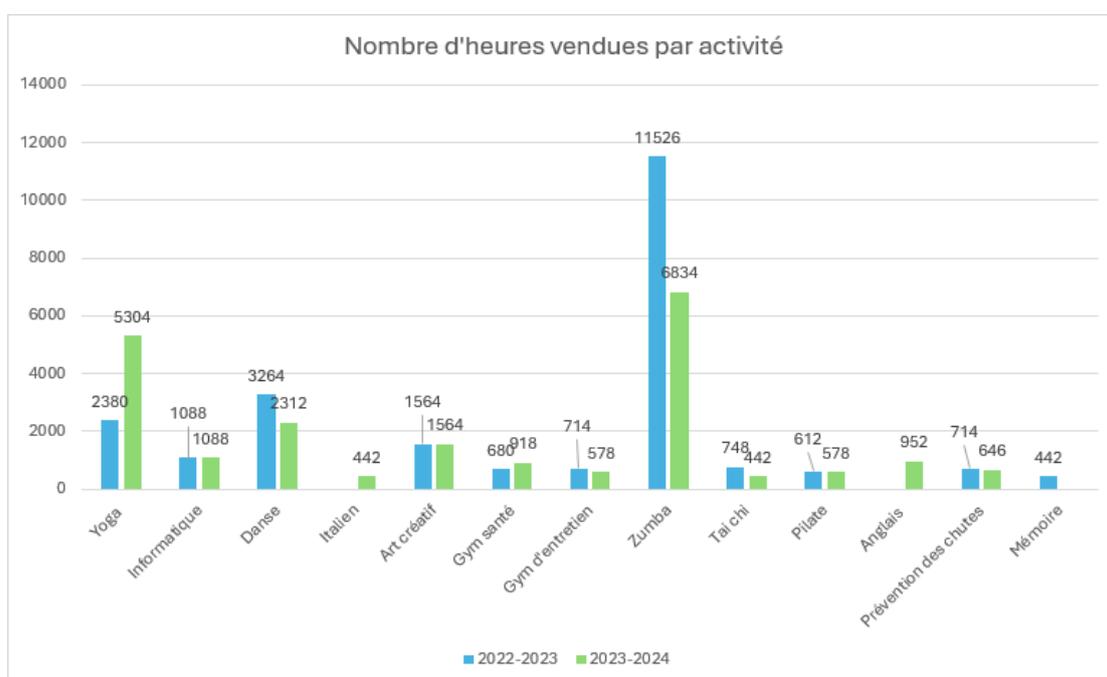
## 6. Le secteur adulte en chiffres



### Les sorties de la saison 2023-2024

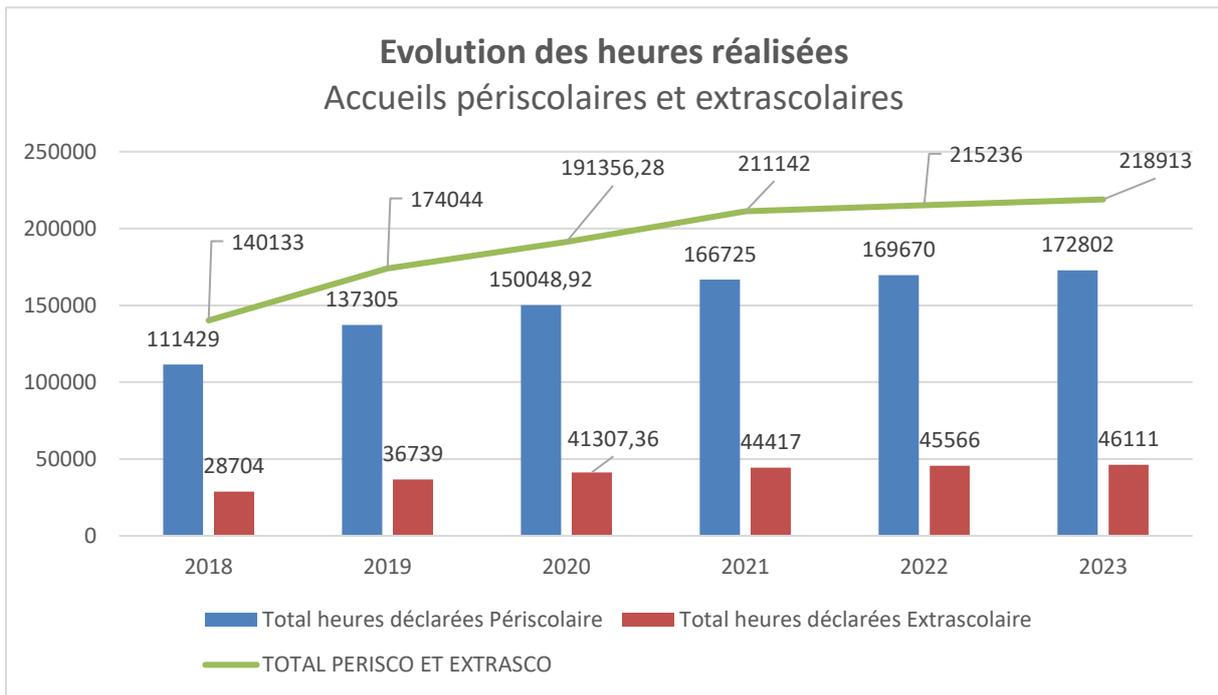
**22** sorties (dont 4 sorties familles)

**417** participants



## 6/ ENFANCE

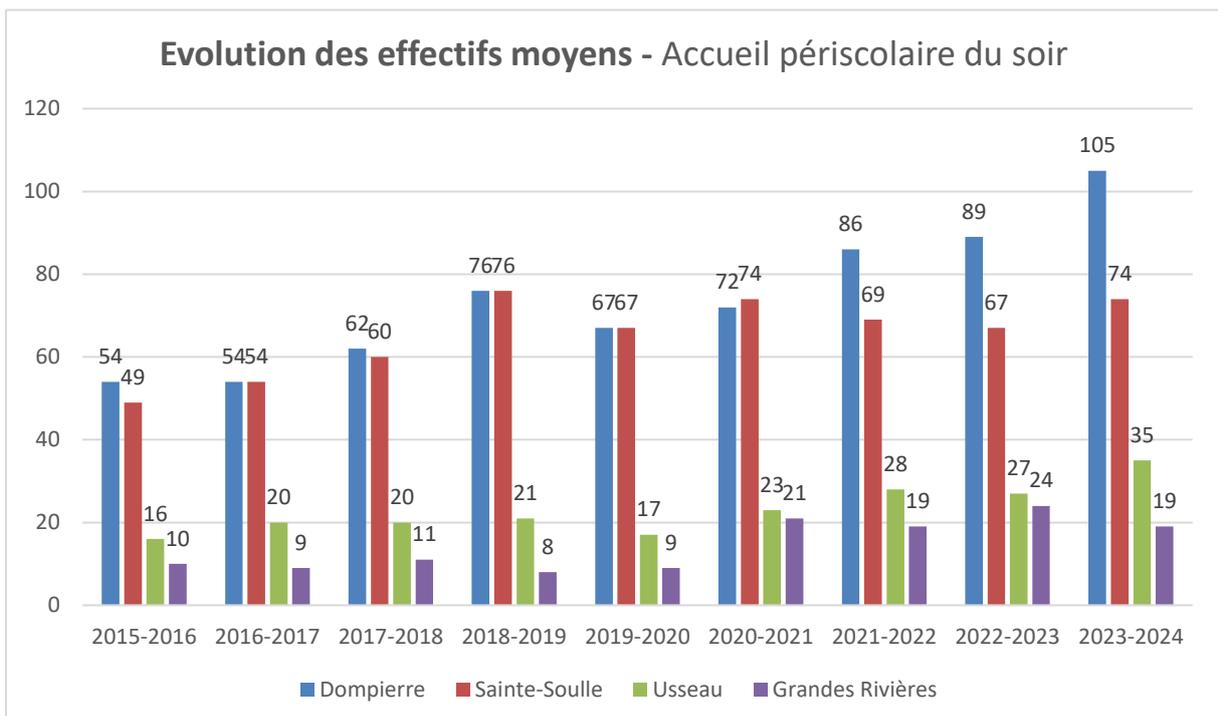
### Hausse des effectifs



Nous nous intéressons ici au nombre d'heures déclaré à la CAF17 par année civile. Les modalités de calculs des heures facturées à la CAF sont inchangées, ce qui rend ces chiffres très fiables.

Nous constatons une hausse des heures facturées entre 2022 et 2023 de 3 677 heures soit plus de 522 jours enfants. Les heures facturées augmentent de + 3132 h au niveau du périscolaire et de 545 h au niveau de l'extrascolaire.

Cette augmentation des heures se traduit par une fréquentation accrue de nos accueils de loisirs. Cette saison, nous avons accueillis en moyenne 233 enfants chaque soir en périscolaire.



La plus forte augmentation concerne les accueils de Dompierre-sur-Mer et Usseau. Pour y faire face, nous avons recruté de nouveaux animateurs.

Sur Usseau, les listes d'attente devenant de plus en plus longues, Louisia, monitrice d'escalade, a rejoint l'équipe pour faire toutes les ouvertures et ainsi permettre à un animateur de rejoindre l'accueil le soir.

L'animatrice, travaillant parallèlement dans un club d'escalade, elle a démissionné en fin d'année pour saisir une opportunité et se consacrer entièrement à son métier de base. Nous n'avons pas été en mesure de remplacer Louisia et avons donc dû baisser les jauges à partir de juin.

A Dompierre-sur-Mer, nous n'étions plus en mesure d'accueillir l'ensemble des enfants de l'école Pablo Picasso. Pour répondre à cette problématique, nous avons mis en place, en concertation avec l'association des parents d'élèves et avec les équipes de l'école, un Accueil Temporaire Exceptionnel (ATE) au sein de l'école Pablo Picasso.

Cet ATE a pu voir le jour grâce à un partenariat et un financement exceptionnel de la municipalité de Dompierre-sur-Mer. Il a permis d'accueillir tous les enfants et de désengorger l'accueil de loisirs au Vill'Âges.

Avant la mise en place de l'ATE, nous accueillions 42 enfants du groupe Picasso dans une salle de 60 m<sup>2</sup>. Suite à la mise en place de l'ATE, nous avons pu réduire le nombre d'enfants dans la salle et sommes passés à un maximum de 36 enfants.

L'accueil exceptionnel accueille entre 7 et 24 enfants chaque soir. Il est financé intégralement par la municipalité de Dompierre-sur-Mer qui met à disposition un animateur et qui paie à l'association les frais relatifs à la mise à disposition du 2<sup>ème</sup> animateur.

## **Le jeu de la dame, de Macéo**

En septembre 2023, Macéo, animateur au centre social, rencontre les adhérents de l'association d'échecs de Sainte-Soulle.

Le courant passe, le projet s'organise, Macéo propose aux enfants d'Usseau et de Sainte-Soulle, de découvrir les échecs. Plusieurs interventions auront lieu dans le courant de l'année pour faire découvrir ou pour redécouvrir les échecs.



## Soirées familles, moments conviviaux et festifs

Tout au long de l'année, les accueils de l'association ont proposé des temps de partage avec les familles afin de faire découvrir notre projet et nos méthodes.

Fin aout, des animatrices de Sainte-Soulle avaient préparé toute une soirée pour fêter la fin de l'été avec les familles. La traditionnelle rencontre de présentation en début d'année a réuni plusieurs familles que ce soit sur Dompierre ou sur Sainte Soulle. Tous les prétextes sont bons pour organiser une animation avec les familles : fin d'un cycle, fête de Noël, galette des rois, chandeleur, etc.



## Moment d'échanges entre enfants et séniors

Pascale, animatrice référente aux Grandes Rivières a initié avec la résidence sénior « Les Essentielles » de Sainte-Soulle, des échanges réguliers sur des thématiques choisies par les enfants et les ainés.

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant cette saison 2023-2024, permettant des échanges autour de la couture, des jeux de société, de la confection de masques de carnaval ou de l'organisation d'une chasse à l'œuf.

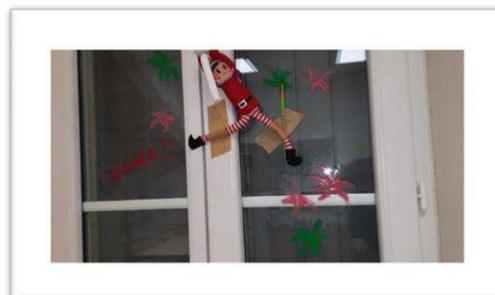


## Sucre d'Orge, un locataire un peu particulier

Les enfants de l'accueil d'Usseau ont reçu le 1<sup>er</sup> décembre, une lettre du père Noël leur annonçant qu'ils allaient accueillir un nouveau compagnon, Sucre d'Orge, lutin du père Noël en vacances à Sainte-Soulle.

Tout le mois de juillet, les enfants ont été transportés dans la magie de Noël et de ce petite être espiègle et malicieux qui leur en aura fait voir de toutes les couleurs.

Chaque jour, après une longue nuit d'amusement, Sucre d'Orge se rendormait après avoir fait toute sorte de bêtises dans l'accueil, pour le plus grand bonheur des enfants, même des plus grands, qui ont doutés à de nombreuses reprises.



## Le jeu de cohésion, un moment encore plus important cette année.

Chaque année, l'équipe de direction des vacances d'été organise un grand jeu dans Dompierre. Ce jeu de cohésion permet de souder les équipes qui interviendront pendant l'été tout en donnant aux animateurs des idées de jeux à adapter pour les enfants.

Cette année, l'organisation des vacances d'été a été marquée par un contexte bien particulier qui a suscité des incertitudes et des inquiétudes au sein de l'équipe d'animation. Dans ce contexte, le jeu de cohésion était d'autant plus important pour permettre à l'équipe de se souder et de partager un moment convivial. Tous les participants se sont mobilisés pour être présents bénévolement le samedi 4 mai.

Il est 9h30 quand l'équipe de direction de l'été et le responsable enfance, arrivent en minibus bleu, gyrophare allumé et sirène hurlante. Toute l'équipe du centre social, présente devant la structure, s'esclaffe et accueille 5 policiers municipaux qui reviennent de mission. Rapidement, tout le monde sera débriefé : Christine Chaulet a été enlevée. Il faut la retrouver !



Twist prévu par l'équipe, l'enquête se transforme en épreuves pour gagner des coordonnées GPS pour retrouver la victime.

Finalement, tout le monde se rend compte que ces jeux n'étaient pas une compétition, mais bien un jeu de coopération où il fallait s'unir pour gagner.

Victorieuse, l'équipe retrouvera une lettre de Christine et apprendra que le grand vilain n'était autre que Jacques, ancien directeur du centre social et qui voulait, nostalgique de leurs belles années, recréer une association avec Christine. Christine refusa catégoriquement, trop heureuse de sa nouvelle vie de retraitée !

## **La LUDIMALLE, ou comment permettre aux enfants de développer leur créativité !**

Ce projet vise à favoriser le jeu libre de l'enfant et améliorer le temps récréatif. Nous avons expérimenté la ludimalle sur les vacances d'avril 2024, Les enfants de 3 à 11 ans sont amenés à jouer sur des temps définis avec des objets de récupération (préalablement nettoyés) type pneus, aspirateur, casseroles, téléphones, tubes PVC etc. ...

La ludimalle encourage l'imaginaire et la coopération entre enfants quel que soit leur âge, favorise la mixité et la réappropriation des espaces. Les conflits sont diminués de façon significative, contribuant à l'apaisement sur des temps libres. Le tout en participant au développement durable par le réemploi.

Les enfants étaient d'abord intrigués par la démarche. Ils se sont cependant vite appropriés les objets au fil du temps. Nous avons observé que ces objets favorisent l'imagination, la coopération et l'entraide au sein du groupe. Avec un ou deux objets les enfants sont capables d'imaginer toutes sortes d'histoires. L'équipe est dans l'optique d'améliorer cette malle et envisage de la proposer sur d'autres temps de loisirs.



## **Le gout ça s'apprend.**

Depuis la rentrée de septembre il n'y a pas eu un mercredi sans que les enfants confectionnent eux même leurs gouters. En évitant au maximum les produits transformés et les aliments trop sucrés et gras, nous espérons leur transmettre le plaisir de faire soi-même et de manger sainement.

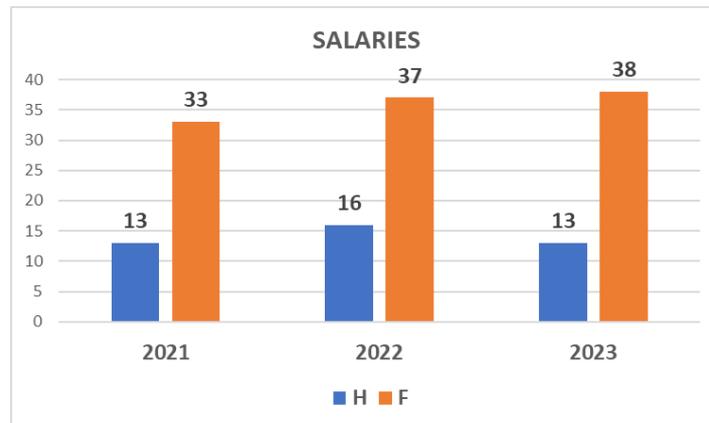
Nous aimerions utiliser d'avantages d'ingrédients biologiques ou locaux pour des goûters encore plus sains et respectueux de l'environnement. Les brunchs confectionnés pendant les vacances et les commandes de fruits une fois par semaine en AEPS contribuent également à améliorer la qualité des goûters.

## **Ici on danse**

La danse est un moyen d'expression, mais aussi un bon moyen de lâcher prise après une journée d'école. Deux fois par semaine depuis l'année dernière, Victoria initie les enfants qui le souhaitent au hip-hop. Tarek du collectif Ultimatum nous a fait le plaisir de venir partager sa passion un jeudi soir de mai. Les parents ont encore une fois joué le jeu et ont laissé les enfants participer jusqu'à la fin de l'activité.

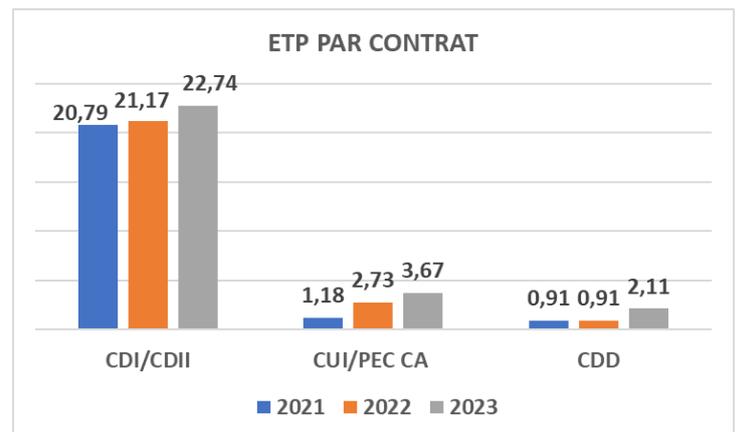
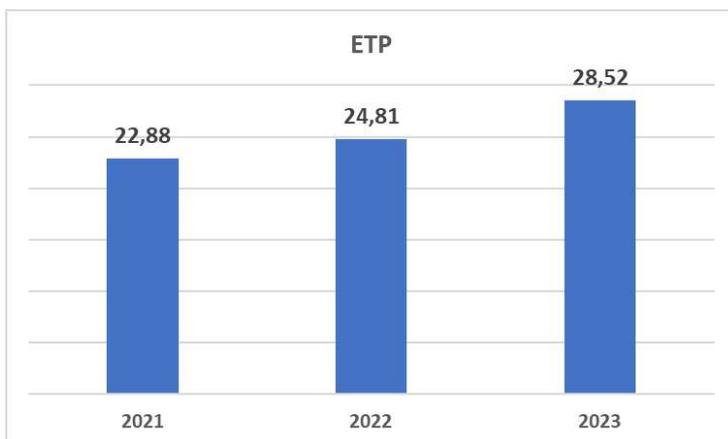
## 7/ BILAN SOCIAL 2023

L'équipe salariée du centre social reste largement féminine. Elle compte 38 femmes et 13 hommes en 2023.

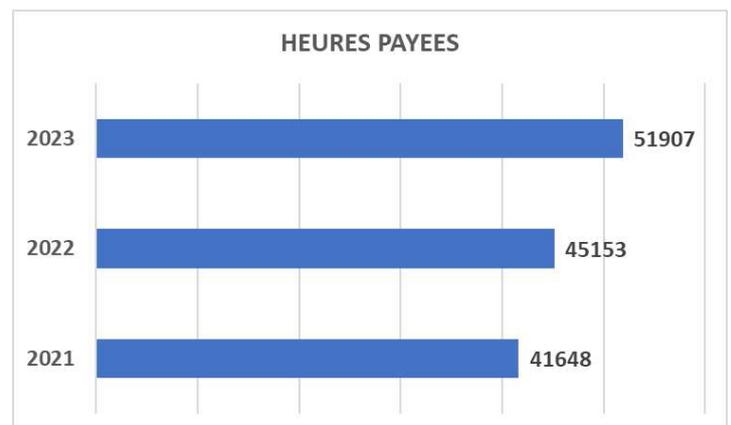
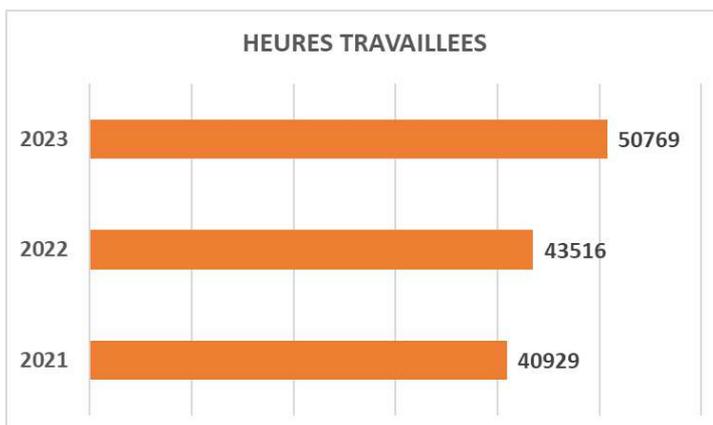


Le nombre de salariés en Equivalent Temps Plein ETP enregistre une augmentation de + 3.71 dont :

- + 1.57 au niveau des contrats en CDI
- + 0.94 au niveau des contrats aidés
- + 1.20 au niveau des CDD

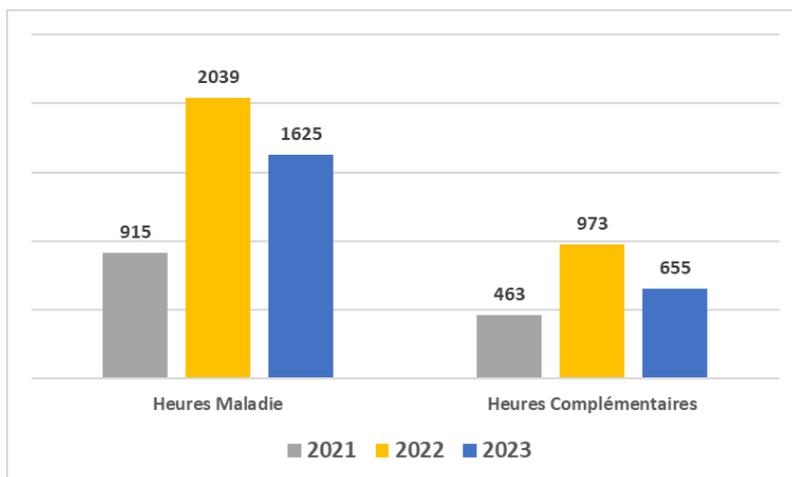


L'augmentation du nombre d'ETP se traduit par une augmentation importante des heures travaillées. Elles passent de 43 516 h en 2022 à 50 769 h en 2023.

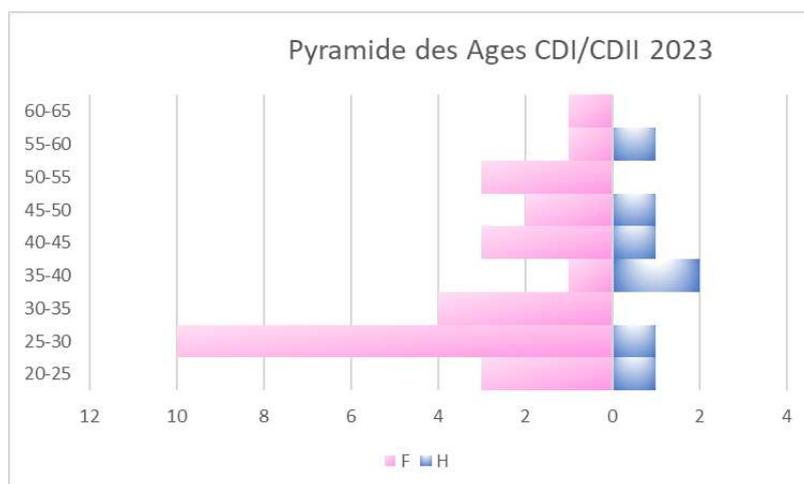
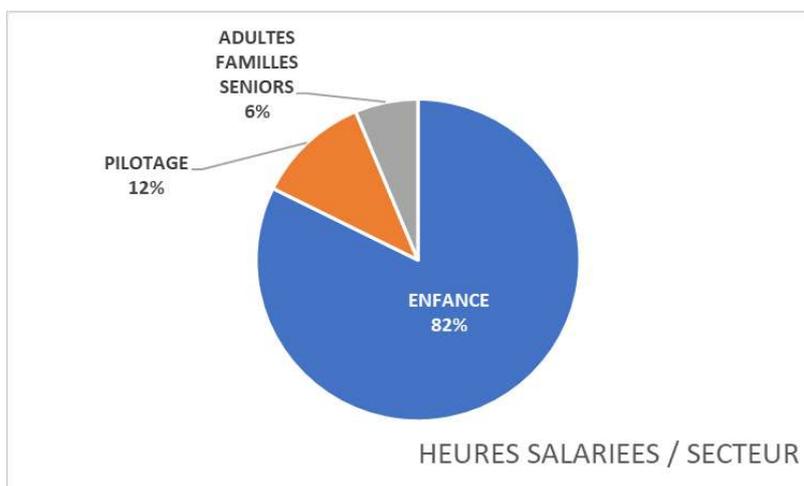


Les heures « maladie » diminuent mais restent plus élevées qu'en 2021. Notons que nous avons eu cette saison plusieurs arrêts de longue durée.

Le recours aux heures complémentaires est lui aussi moins important qu'en 2022 mais reste plus élevé qu'en 2021.



Le secteur enfance représente 82% de nos heures salariées.



## 8/ FORMATION DES SALARIÉS.

Nous accordons une attention particulière à la formation des salariés de l'association. Les formations permettent d'améliorer les compétences, la motivation et l'engagement des salariés.



Nous accueillons également des stagiaires, des jeunes en contrats d'apprentissages et en services civique. Cela nous permet d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel tout en formant de futurs animateurs à nos méthodes de travail et au projet enfant acteur.

### - Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation :

Cette saison, nous avons formé 2 salariés via des contrats d'apprentissage et 1 salariée en contrat de professionnalisation.

Timéo est en contrat d'apprentissage depuis septembre 2023 dans le cadre d'un Baccalauréat Professionnel SAPAT (Service aux Personnes et Aux Territoires) avec la MFR. Il a par la suite été recruté en CDD.

Victoria était auparavant en service civique à nos côtés. A la suite de cette expérience réussie, elle a souhaité évoluer et se former par le biais d'un CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) en alternance avec les Francas de Nouvelle-Aquitaine.

En septembre 2023, Mélodie, animatrice et référente de site en CDI s'est engagée dans un BPJEPS via l'organisme de formation des Francas de Nouvelle-Aquitaine, par le biais d'une PRO-A (dispositif réservé aux salariés en CDI). Le BPJEPS est un Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport. Il s'agit d'un diplôme qualifiant de Niveau IV.

Nous accueillons également Thailly en mission de service civique depuis septembre 2024.

Pour chacune de ces formations, nous mettons en place un système de tutorat qui permet aux salariés de développer leurs compétences et aux tuteurs de d'approfondir leurs méthodes de management et d'accompagnement des équipes.

### Tableau récapitulatif des contrats d'apprentissages entre juillet 2023 et juin 2024 :

Formation	Période	Participant
BPJEPS	Du 11/09/23 au 17/12/24	Mélodie JARNY
BAC PRO SAPAT	Du 28/08 au 30/06/24	Timéo JOSEPH
CPJEPS	Du 18/09/23 au 17/01/25	Victoria BATMALLE

- **Les stages :**

Nous accueillons régulièrement des stagiaires au sein des accueils de loisirs mais aussi au niveau du secrétariat et du secteur adulte.

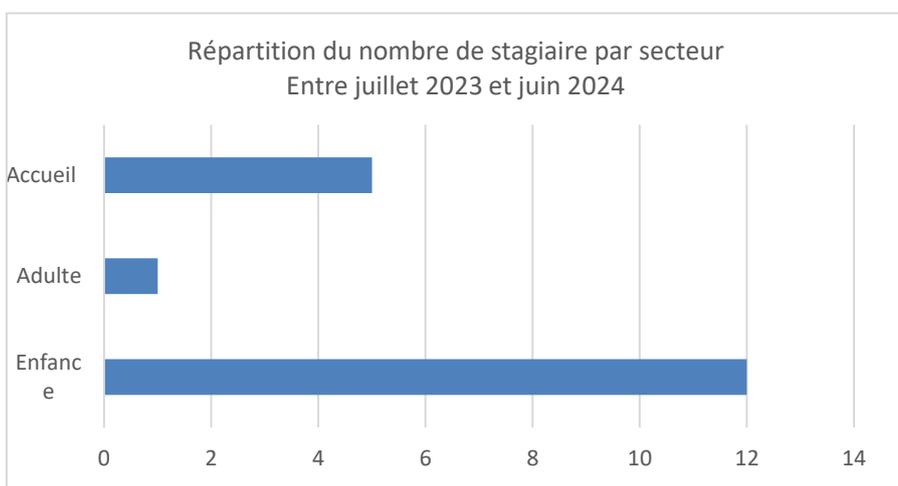
Les stagiaires sont accueillis sur quelques semaines afin de découvrir nos métiers. C'est parfois un véritable tremplin, à l'exemple d'Aurélie qui, à la suite de son stage au secrétariat, a décroché un poste en CDI dans un autre centre social du Département.

Pour nos équipes, c'est l'occasion de bénéficier d'une aide précieuse sur certaines tâches spécifiques (mise à jour des fiches sanitaire, pointage hebdomadaire) afin de disposer d'un peu plus de temps pour des tâches plus complexes ou stratégiques.

Nous accueillons également de nombreux stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) au sein de l'association.

Voici un aperçu des différents stagiaires reçus entre juillet 2023 et juin 2024 :

Stage BAFA	<b>Enfance</b>	Octobre 2023 février 2024 avril 2024	4
Stage découverte du métier d'animateur	<b>Enfance</b>	Décembre 2023 janvier 2024	2
Stage de seconde	<b>Enfance</b>	Juin 2024	1
Stage baccalauréat professionnel	<b>Enfance</b>	Février 2024	1
Stage baccalauréat professionnel métier de la relation clients	<b>Accueil</b>	Novembre 2023	1
Stage baccalauréat professionnel assistante de gestion	<b>Accueil</b>	Janvier et février 2024	1
Stage titre professionnel secrétaire/assistante	<b>Accueil</b>	Décembre 23 + février et mars 24	1
Stage titre professionnel employé administratif d'accueil	<b>Accueil</b>	Février 24-mars 24	1
Stage baccalauréat professionnel assistante de gestion	<b>Accueil</b>	Mars-avril 2024	1
Stage de mise en situation professionnelle sur le poste d'animatrice du secteur adulte	<b>Adulte</b>	Décembre 2023 février 2024	1
Stage de 3 <sup>ème</sup> / enseignement agricole	<b>Enfance</b>	Novembre 2023 Décembre 2023	3
Stage de terminale AEPA (Animation, Enfance et Personnes Agées)	<b>Enfance</b>	Décembre 2023	1



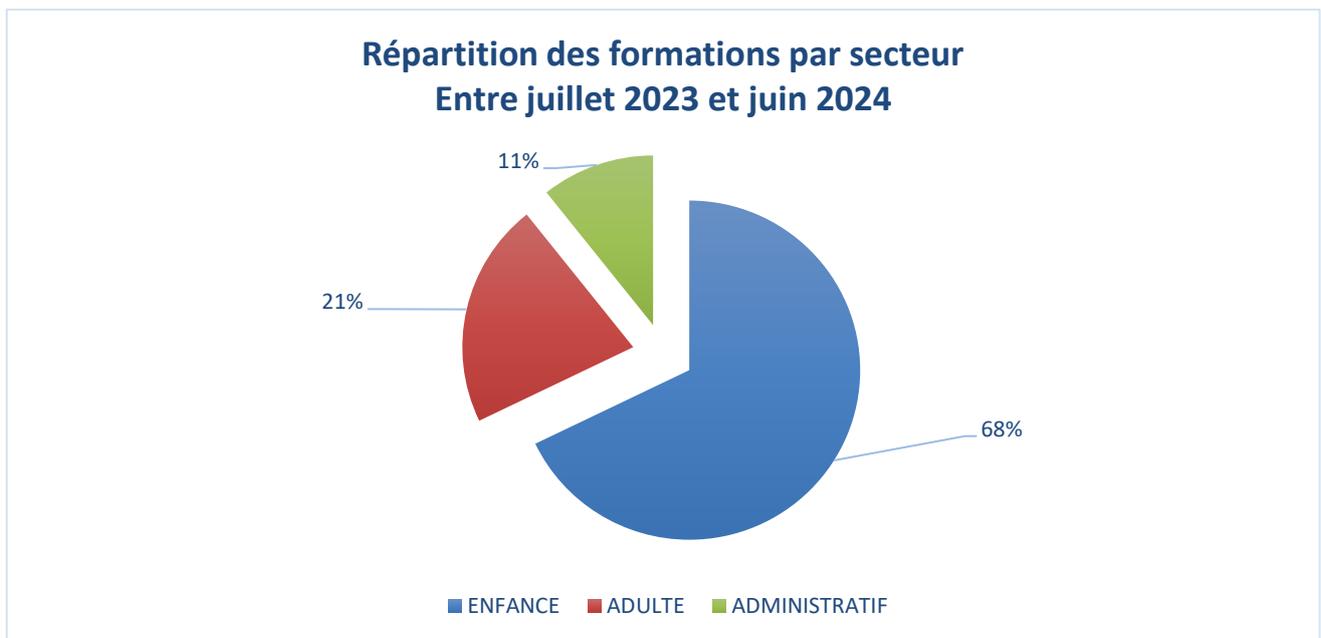
Au total, nous avons donc reçu 12 stagiaires entre juillet 2023 et juin 2024 pour le secteur enfance, 5 stagiaires pour l'accueil et 1 stagiaire pour le secteur adulte.

## Formations réalisées entre juillet 2023 et juin 2023 :

Secteur	Formations	Participants	Contenus/Objectifs
Administratif	INOE	6 salariés	Formation au nouveau logiciel de gestion
Administratif Adulte Enfance	Repenser l'aller Vers	4 salariés	Découvrir et comprendre la démarche d'aller vers en vue de sa mise en place sur les territoires de rayonnement des centres sociaux et EVS.
Adulte Enfance	Formation à l'accompagnement empathique	26 salariés	Développer des savoirs êtres et des savoirs faire pour améliorer nos relations. Apprendre à dire les choses sans que l'autre se sente accusé ou jugé...
Adulte	Vieillesse et développement social	2 salariés 1 bénévole	Identifier comment est portée la question du vieillissement dans le centre, identifier les enjeux de vieillissement, l'action des centres et la spécificité des territoires pour agir.
Administratif et élus du CSE	Santé, Sécurité et Condition de travail pour les membres du CSE	2 salariés	Perfectionnement et élargissement des compétences.
Enfance	STOP VEO	20 salariés	Définir les violences éducatives ordinaires, décrire des conséquences à court et long terme des VEO et engager une réflexion sur sa posture professionnelle face aux VEO.
Tous secteurs	PSC1	9 salariés	Prévention et Secours Civiques de niveau 1 qui vise à former les citoyens aux gestes de premiers secours.
Administratif	Comprendre le bulletin de salaire	1 salarié	Comprendre le bulletin de salaire du brut au net, renseigner le tableau des variables et contrôler le bulletin de paie.
Enfance et Adulte	Formation aux enjeux climatiques	2 salariés	Mettre en place des actions « climat » dans le réseau concernant la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.



## Quelques chiffres :



On remarque à travers les graphiques ci-dessus que presque tous les salariés de l'association ont pu bénéficier de formations cette saison.

Le secteur enfance est le plus représenté compte-tenu du nombre d'animateur plus important mais nous proposons des formations pour tous les secteurs.

Tous les salariés de l'association ont notamment eu l'occasion de participer à une formation d'information sur les violences éducatives ordinaires (STOP VEO) et à une formation à l'écoute empathique.

# **RAPPORT FINANCIER**

## Année 2023

# 1/ COMPTE DE RÉSULTAT 2023

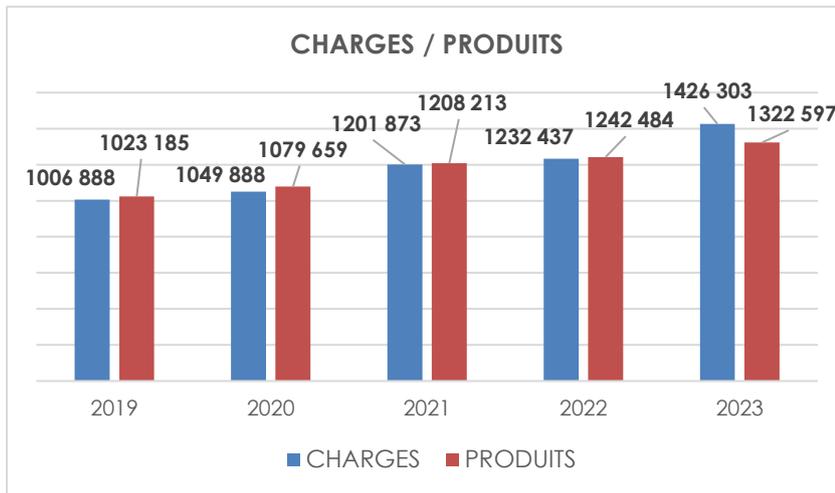
CHARGES		PRODUITS	
Achats stockés - Matières et Fournitures		Participations des Usagers	427 722
Achats stockés - Autres Approvisionnements		Participations des Usagers - Bons Vacances ou Autres	
Variation des stocks		Produits des Prestations fournies au personnel (avantages en nature)	
Eau, Gaz, Electricité, Combustibles	5 641	Locations diverses consenties	
Carburants et Lubrifiants	959	Mise à disposition du personnel facturée	55 270
Fournitures d'Entretien et de Petit Equipement	12 771	Autres produits d'Activités Annexes	1 502
Fournitures Administratives	1 455		
Fournitures de sécurité des locaux		<b>TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES</b>	<b>484 494</b>
Alimentation et Boissons	24 917		
Produits Pharmaceutiques	112	<b>VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS</b>	<b>0</b>
Fournitures diverses			
<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>45 856</b>	<b>Travaux faits par l'Association pour elle-même</b>	<b>0</b>
Sous Traitance Générale			
Redevance de Crédit-Bail	638	Subvention de fonctionnement - ETAT	
Locations Immobilières	659	Subventions finalisées - ETAT	
Locations Mobilières	4 114	Postes FONJEP	7 107
Charges locatives et de copropriété		Postes Emplois Jeunes/Adultes-relais	10 180
Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Immobiliers	42	Emplois aidés	
Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers		Aide à l'embauche des apprentis	15 500
Maintenance	6 658	Subvention de fonctionnement - REGION	
Primes d'Assurance	4 283	Subvention de fonctionnement - Fonds Européens	
Etudes et Recherches		Subventions finalisées - REGION	
Documentation Générale	505	Subventions finalisées - Fonds Européens	
Documentation Technique			
Frais de Colloques, Séminaires, Conférences	2 333	Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT	34 910
Frais de formation des Bénévoles	293	Subventions finalisées - DEPARTEMENT	20 500
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>19 524</b>		
Personnel extérieur à l'association	34 880	Subvention de fonctionnement - Commune de Dompierre-sur-Mer	20 946
Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	4 136	Subvention de fonctionnement - Commune de Sainte-Soulle	13 964
Publicité, Information et Publications	216	Prestations de Services Communales - Dompierre-sur-Mer	25 829
Frais de Déplacements du Personnel	1 547	Prestations de Services Communales - Sainte-Soulle	57 959
Frais de Missions	325	Subventions finalisées - Commune de Dompierre-sur-Mer	11 719
Frais de Réceptions	279	Subventions finalisées - Commune de Sainte-Soulle	12 119
Frais de Fonctionnement des Instances Associatives	868		
Frais Postaux	198	Subvention de fonctionnement - CAF	30 828
Télécommunications	3 135	Subventions finalisées - CAF	3 569
Services Bancaires et Assimilés	571		
Cotisations	11 483	Prestations de Service CNAF - Animation Globale	73 694
Travaux et façons exécutés à l'extérieur	107 982	Prestations de Service CNAF - Bonus Territoire	53 191
Frais de recrutement du personnel		Prestations de Service CNAF - Accueil de loisirs	129 589
Frais de formation du Personnel	17 643	Prestations de Service CNAF - Accompagnement Scolaire	
<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>183 262</b>		
Taxes sur les salaires	25 701	Prestations de Service CNAF - Animation Collective Famille	24 655
Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations	16 776	Prestations de Service CNAF - Relais Assistantes Maternelles	
Autres Impôts, Taxes et versements assimilés	4 460	Subvention de fonctionnement - AUTRES	12 500
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>46 936</b>	Subventions finalisées - AUTRES	
Rémunérations du personnel	693 661	Prestations de Services MSA	1 274
Charges de S.S. et de prévoyance	116 906	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>560 035</b>
Autres charges sociales	16 883		
Autres charges de personnel	6 593	Contrepartie des Charges Supplétives	
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>834 043</b>	Collectes et Dons	2
Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	408	Cotisations	9 129
Charges supplétives		Produits Divers - Remboursements Formations	20 077
Pertes sur créances irrécouvrables	20	Autres Produits Divers de Gestion Courante	213
Charges diverses de gestion courante	390		
<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>818</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>29 421</b>
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	Produits imm financières	3 191
Pénalités et Amendes Fiscales ou Pénales		<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 191</b>
Dons, Libéralités			
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		Libéralités	
Autres Charges Exceptionnelles s/Opérations de Gestion	7 799	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	110
Valeurs Comptables des Eléments d'Actif Cédés	460	Produits des Cessions d'Eléments d'Actif	252
<b>CHARGES EXCEPT.EX.ANTERIEUR</b>			
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>8 259</b>	Quote-Part des subventions d'investissement affectées au résultat	3 437
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	10 254	Autres Produits Exceptionnels de l'Exercice	0
Dotations aux Amortissements des charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux Provisions pour risques et charges d'exploitation	3 499	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 799</b>
Dotations aux Provisions pour dépréciation de l'Actif Circulant		<b>TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS</b>	<b>975</b>
Dotations aux provisions exceptionnelles	35 227	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>2 054</b>
<b>TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS</b>	<b>48 979</b>		
Contributions volontaires et mise à disposition gratuite de biens	224 914	Contributions volontaires et mise à disposition gratuite de biens	224 914
Contributions volontaires personnel bénévole	13 714	Contributions volontaires personnel bénévole	13 714
<b>CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES</b>	<b>238 628</b>	<b>TOTAL PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES</b>	<b>238 628</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 426 304</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 322 597</b>
Total charges hors contributions volontaires	1 187 677	Total produits hors contributions volontaires	1 083 969

## 2/ ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT 2023

Les charges s'établissent à 1 426 K€ et les produits à 1 322 K€. L'exercice se clôture avec un déficit de près de 104 K€.

Le résultat déficitaire se décompose de la manière suivante :

Résultat d'Exploitation	- 67 211 €
Résultat Financier	+ 3 191 €
Résultat Exceptionnel	- 39 686 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-103 706 €</b>

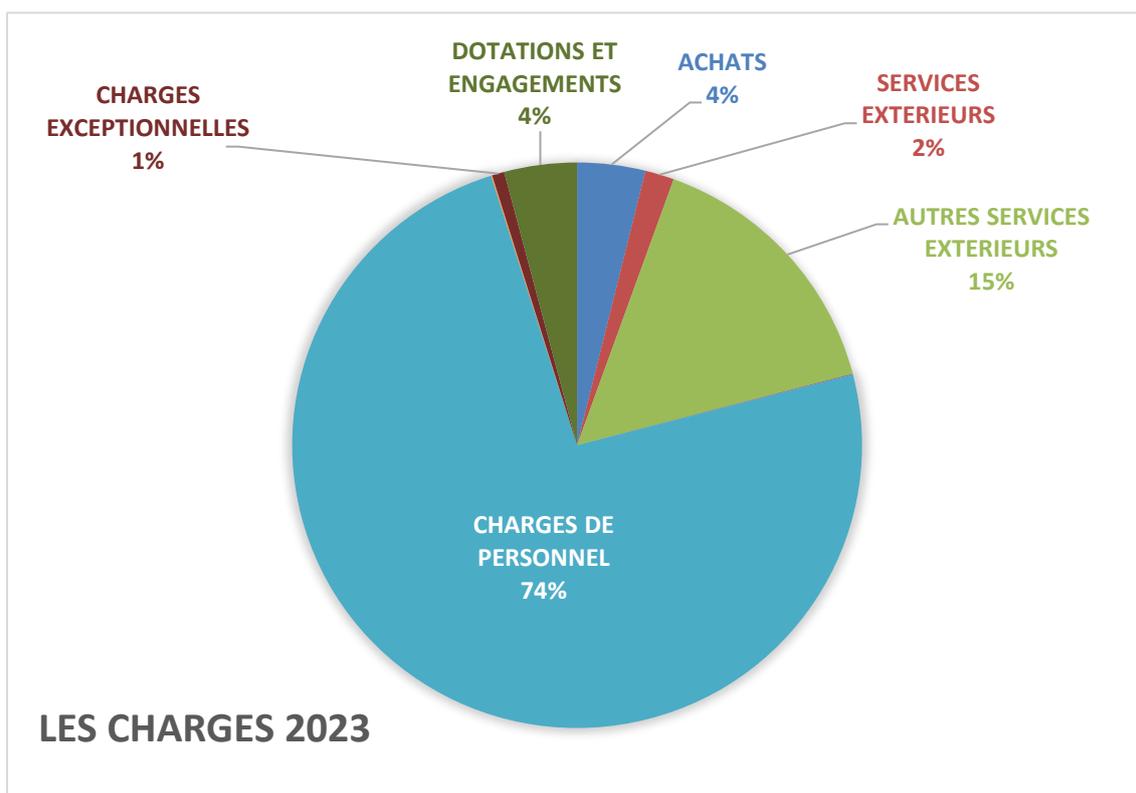
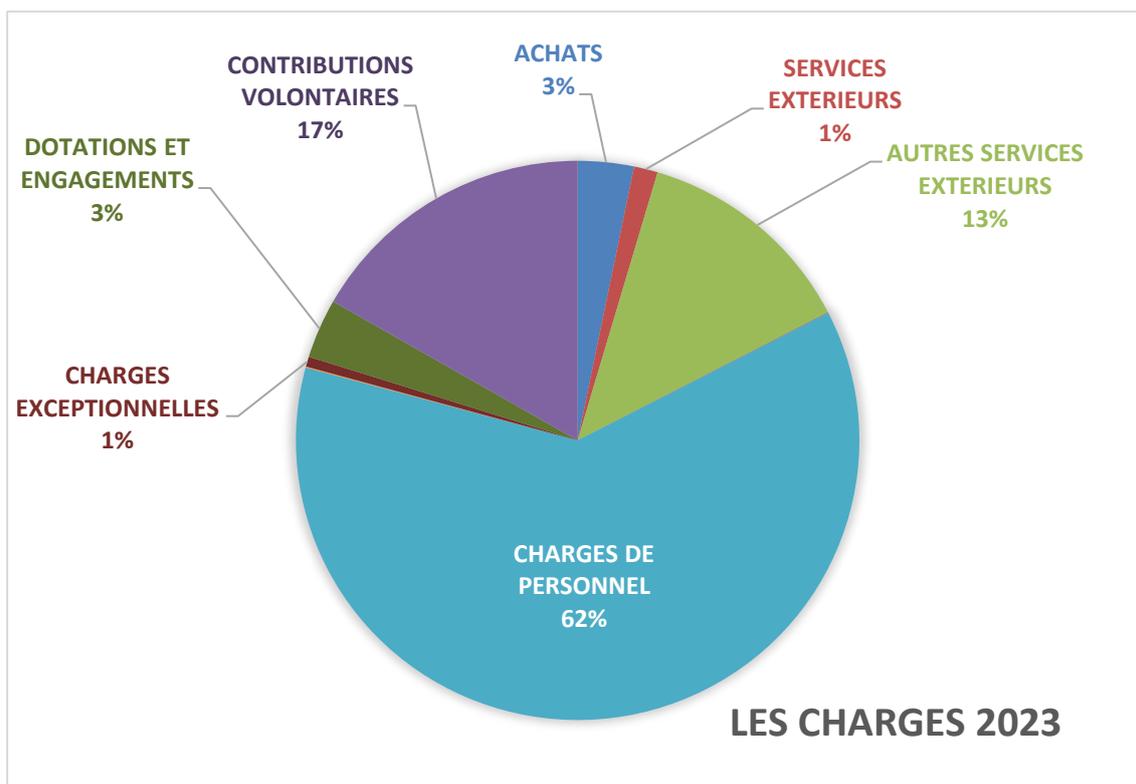


Notons qu'une partie de ce résultat déficitaire est lié au contrôle de la CAF sur les accueils périscolaires et extrascolaires. Ce contrôle, réalisé en avril 2023, a fait apparaître des éléments non-conformes au niveau des Pauses Méridiennes, donnant lieu à des régularisations financières pour un montant total de 39 926 €.

Nous avons effectué une demande de remise gracieuse et attendons le montant définitif des régularisations financières qui seront réclamées par la CAF 17. Ce contrôle impacte néanmoins le compte de résultat 2023 de 48,5 K€ :

- Provisions au titre de la régularisation financière : 35,2 K€
- 23 595,52 heures-enfants non déclarées en 2023 : 13,3 K€

## 1/ LES CHARGES :



### Charges 2023 – Hors charges supplémentaires

Les charges s'établissent à 1 426 303 € contre 1 232 437 € en 2022. Elles enregistrent une variation positive de 193 866 € soit près de 16 % d'augmentation par rapport à l'an passé.

LES CHARGES	2023	2022	Variation € // à 2022	Variation % // à 2022	Variation % // Total
ACHATS	45 855,55	34 014,42	11 841,13	34,8%	6,1%
SERVICES EXTERIEURS	19 523,87	17 376,22	2 147,65	12,4%	1,1%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	183 261,86	155 371,89	27 889,97	18,0%	14,4%
IMPOTS FONCIERS	605,00	571,00	34,00	6,0%	0,0%
CHARGES DE PERSONNEL	880 374,31	808 956,36	71 417,95	8,8%	36,8%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	818,23	2 769,46	- 1 951,23	-70,5%	-1,0%
CHARGES FINANCIERES	-	-	-		0,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 259,27	1 593,74	6 665,53	418,2%	3,4%
DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	48 977,70	15 380,70	33 597,00	218,4%	17,3%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	238 627,70	196 403,21	42 224,49	21,5%	21,8%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 426 303,49</b>	<b>1 232 437,00</b>	<b>193 866,49</b>	<b>15,7%</b>	<b>100,0%</b>

Les variations significatives sont :

- Les charges de personnel : + 71 418 € qui représentent 36.8 % de la variation totale et + 8.8 % par rapport à 2022.
- Les contributions volontaires : + 42 224 € qui représentent 21.8 % de la variation totale et + 21.5 % par rapport à 2022.
- Les dotations et engagements : + 33 597 € qui représentent 17.3 % de la variation totale et + 218.4 % par rapport à 2022.

#### **LES ACHATS : + 11.8 K€ (+ 34.8 %) :**

La variation des achats représente 6.1 % de la variation totale des charges.

#### **Eau Gaz Electricité : + 1 329 €**

	2023	2022	Variations
GAZ	2 286,20	1 858,82	427,38
ELECTRICITE	284,15	215,93	68,22
EAU	70,96	- 22,64	93,60
CHAUFFAGE	3 000,00	2 260,28	739,72
	5 641,31	4 312,39	1 328,92

#### **Fournitures d'Entretien et petits équipements : + 4 206 €**

- Fournitures d'entretien + 116 €

- Petit équipement + 32 €

- Matériel d'activités + 3 768 € dont 2 470 € liés au secteur enfance

SECTEURS	2023	2022	Variations
ENFANCE	8 815,95	6 346,18	2 469,77
INSERTION	226,48	40,00	186,48
FAMILLE	616,85	54,52	562,33
SENIORS	688,48	422,90	265,58
LOISIRS	554,61	164,74	389,87
LOGISTIQUE	296,34	402,32	(105,98)
<b>TOTAL</b>	<b>11 198,71</b>	<b>7 430,66</b>	<b>3 768,05</b>

**Alimentation : + 6 074 €**

Deux secteurs enregistrent une variation importante : enfance et seniors.

SECTEURS	2023	2022	Variations
ENFANCE	21 873,69	18 750,18	3 123,51
INSERTION	531,98	-	531,98
FAMILLE	86,76	-	86,76
SENIORS	2 425,04	20,31	2 404,73
LOISIRS		73,42	(73,42)
<b>TOTAL</b>	<b>24 917,47</b>	<b>18 843,91</b>	<b>6 073,56</b>

L'augmentation des effectifs en périscolaire (+ 335 passages-enfants les mercredis et + 907 les matins et soirs) explique cette variation pour le secteur enfance.

La réalisation de deux soirées (soirée yéyés et repas de Noël) explique la variation du secteur seniors. Ces soirées ont été financées par les participations des adhérents et par la conférence des financeurs.

**LES SERVICES EXTERIEURS : + 2.1 K€ (+ 12.4 %) :**

La variation des services extérieurs représente 1.1 % de la variation totale des charges.

- Location/leasing : + 1.2 K€ (passage à Inoé et à la fibre).
- Entretien/maintenance : - 1.3 K€
- Assurances : + 0.5 K€
- Documentation : - 0.6 K€
- Colloques/séminaires : + 2.3 K€ (participation au congrès de Lille – Financement OPCO)

**LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS : +27.9 K€ (+18%) :**

La variation des autres services extérieurs représente 14.4 % de la variation totale des charges.

- « Personnel extérieur à l'association » : - 4.2 K€. Ce poste regroupe :
  - Les services civiques
  - Les intervenants d'activités PSL17 / ANGEL YOGA / SANTE VOUS FIT
  - La mise à disposition de personnels d'entretien par les municipalités.

La diminution s'explique par le recrutement de deux intervenants PSL 17 (BROCHARD A et MAHE E) à compter de septembre 2022.

- « Honoraires » : - 0.8 K€
- « Publicité, information, publications » : - 6.7 K€. En 2022, réalisation du film « pouvoir d'agir » pour 5.3 K€ et réalisation de la plaquette d'activités pour 1.4 K€ non reconduits en 2023.
- « Travaux et façons réalisés à l'extérieur » : + 27.8 K€. Ce poste regroupe : les frais de transport sur animation, les frais d'hébergement et de restauration, les spectacles et visites, les intervenants d'activités, les prestations AIGA (établissement des fiches de paies). Une part importante de ces frais est liée aux sorties et séjours organisés par le secteur adulte (+ 17.8 K€). Ces frais sont couverts par la participation des usagers.

Frais de transport/animation			
	2023	2022	Variations
ENFANCE	14 650,00	11 585,60	3 064,40
FAMILLE	3 019,66	5 860,40	(2 840,74)
SENIORS	4 054,13	860,00	3 194,13
<b>TOTAL</b>	<b>21 723,79</b>	<b>18 306,00</b>	<b>3 417,79</b>
Frais d'hébergement			
	2023	2022	Variations
FAMILLE	5 215,18	11 585,94	(6 370,76)
SENIORS	7 204,00		7 204,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 419,18</b>	<b>11 585,94</b>	<b>833,24</b>
Frais de restauration			
	2023	2022	Variations
ENFANCE	26 969,52	25 184,58	1 784,94
FAMILLE	367,70	51,36	316,34
INSERTION	-	8,05	(8,05)
LOISIRS	-	9,92	(9,92)
SENIORS	166,60	5,36	161,24
LOGISTIQUE	-	186,66	(186,66)
<b>TOTAL</b>	<b>27 503,82</b>	<b>25 445,93</b>	<b>2 057,89</b>

Spectacles Visites Intervenants d'Activités			
	2023	2022	Variations
ENFANCE	12 009,40	8 533,21	3 476,19
FAMILLE	11 475,89	3 306,00	8 169,89
INSERTION	27,50		27,50
LOISIRS	5 793,36	1 423,64	4 369,72
SENIORS	6 000,70	2 274,00	3 726,70
<b>TOTAL</b>	<b>35 306,85</b>	<b>15 536,85</b>	<b>19 770,00</b>
Travaux exécutés à l'extérieur : AIGA			
	2023	2022	Variations
PILOTAGE	11 028,40	9 302,40	1 726,00
<b>TOTAL</b>	<b>11 028,40</b>	<b>9 302,40</b>	<b>1 726,00</b>

**Les frais de transport sur animation : + 3.4 K€**

- Dépenses de location de bus pour les différentes activités (Voyages Soulard, Sarrazins, Keolis, RTCR, SCG Ferrières...).

**Les frais d'hébergement : + 0.8 K€**

- En 2022, séjour en Auvergne
- En 2023, séjour en Bretagne et Alsace.

**Les frais de restauration : + 2 K€ correspondent :**

- Facturation des repas (mercredis et vacances) par la mairie de Dompierre. En 2022, ces frais s'élevaient à 23 589€ contre 26 278 € en 2023 (+ 2.7 K€)
- Pique-niques payés aux animateurs lors des sorties (- 0.6 K€).

**Spectacles Visites Intervenants : +19.8 K€**

- Enfance : + 3.4K€
- Famille : + 8.2 K€
  - 8 spectacles à la Coursive
  - 1 déplacement au Futuroscope
  - 1 déplacement au Puy du Fou
  - 1 déplacement à Planètes Sauvage
  - 1 spectacle « Les Amis d'Ofan »
  - 1 Fête du Centre

Ces dépenses sont financées par les participations des usagers

**Activités socioculturelles : + 4.4 K€**

- Danse : + 2.6 K€ (fin du paiement direct à l'animateur)
- Anglais : + 0.9 K€ (nouvelle activité)
- Italien : + 0.9 K€ (nouvelle activité)

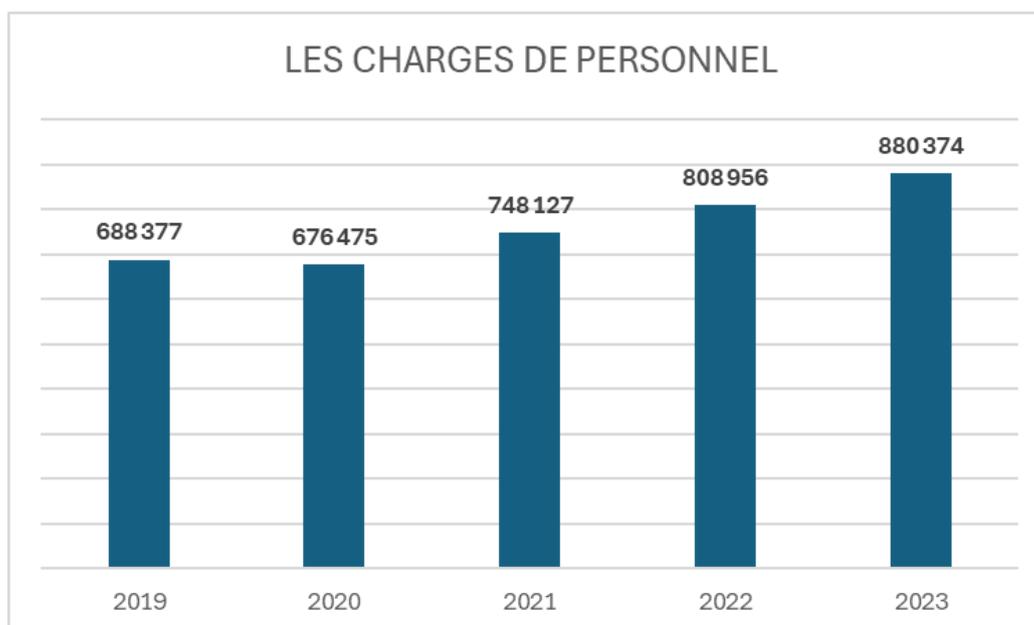
**Séniors : + 3.7 K€**

- 7 sorties ont été proposées aux séniors : + 2 K€
- 2 soirées avec intervenants : + 1.7 K€

**Prestataire AIGA : + 1.7 K€**

- En 2023, 466 Bulletins ont été réalisés contre 408 en 2022.

La variation des charges de personnel représente 36.8 % de la variation totale des charges.



Plusieurs éléments expliquent cette variation :

1/ L'exercice enregistre une augmentation significative du nombre d'Equivalents Temps Pleins (ETP) : 24.8 en 2022 contre 28.5 en 2023. Les heures payées augmentent de 6 750 h, elles s'établissent à 51 907 h contre 45 153 h en 2022. Il en résulte une variation de la masse salariale de 51 K€.

L'augmentation du nombre d'ETP s'explique notamment par les éléments suivants

- Recrutement de Séverine Arroseres sur le secteur adulte : + 0.79 ETP
- Recrutement de Allan Brochard (auparavant PSL17) : + 0.7 ETP
- Recrutements CDD accroissement activité péri et extrascolaire : + 1.2 ETP
- Départ de Christine Chautet et arrivée d'Amélie Chabot : - 0.4 ETP

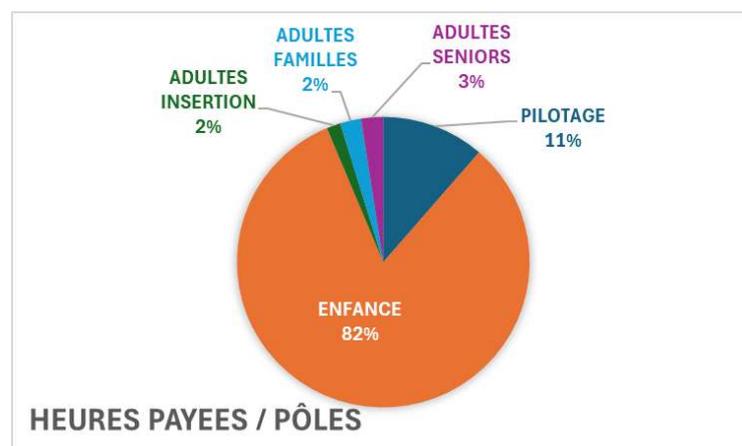
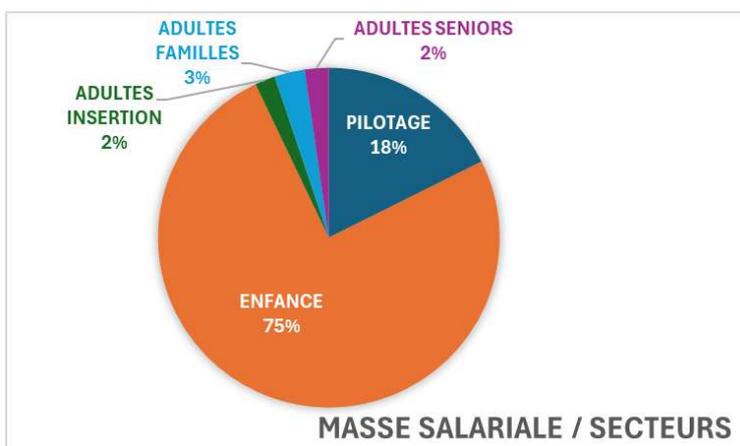
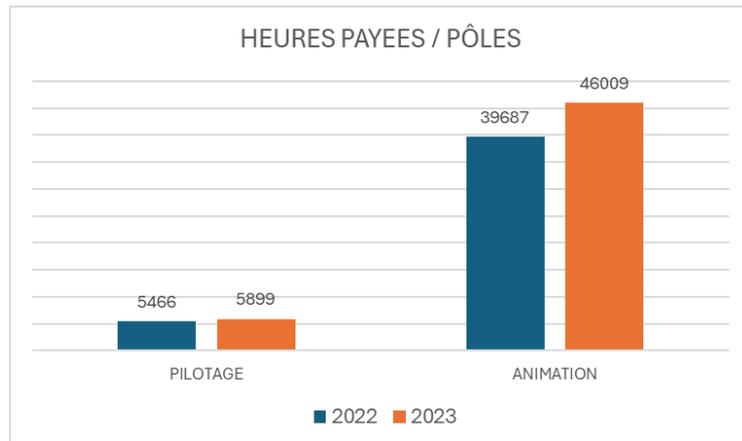
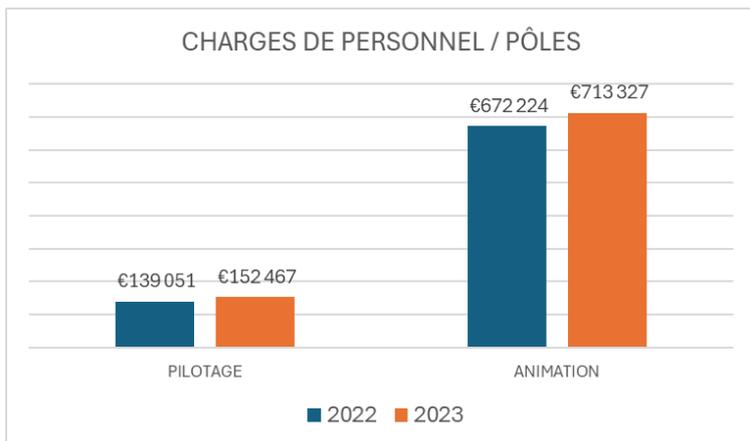
ETP	2022	2023	Variations
CDI/CDII	21,17	22,74	1,57
APPRENTIS	0,67	2,16	1,49
CUI PEC	2,06	1,52	-0,54
CDD	0,91	2,11	1,2
	24,81	28,53	3,72

2/ La provision pour congés payés 2023 s'établit à 63 185 € contre 52 460 € en 2022 (+ 10.8 K€)

En 2022, la provision constatée au 31/12 était inférieure à celle de 2021 entraînant une diminution des charges de 8.4 K€.

L'écart entre 2023 et 2022 s'établit donc à : 10.8 + 8.4 = + 19.2 K€.

### 3/ Contribution OETH (Autres Impôts et Taxes) : + 1.2 K€.



Comme l'an passé, c'est le secteur « animation » qui explique l'essentiel de cette augmentation et plus particulièrement le secteur enfance.

L'arrivée de Séverine Arroseres en mars 2023 a permis de renforcer le secteur adulte et de sécuriser les financements liés à l'agrément centre social pour la période 2023/2026.

#### **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES : - 2 K€ (- 70.5 %)**

En 2022, une « épuration » a été réalisée sur le logiciel NOE. Plusieurs créances anciennes ont été soldées. Cette opération n'a pas été renouvelée en 2023.

#### **CHARGES EXCEPTIONNELLES : + 6.7 K€ (+ 418 %)**

La variation des charges exceptionnelles représente 3.4 % de la variation totale des charges.

Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs : 7.7 K€

- Régularisation CNAF « Plan mercredis 2022 » Dompierre : 6 K€
- Facture 2022 enregistrée en 2023 (mise à disposition de personnel entretien Dompierre) : 1.6 K€

Valeur comptable actifs cédés 0.5 K€

### **DOTATIONS ET ENGAGEMENTS : + 33.6 K€ (+ 218 %)**

La variation des dotations et engagements représente 17.3 % de la variation totale des charges.  
Suite au contrôle CAF, une provision pour risque a été constituée à hauteur des prestations de services reçues en 2021 et 2022 sur les heures « pauses méridiennes » : 35.2 K€

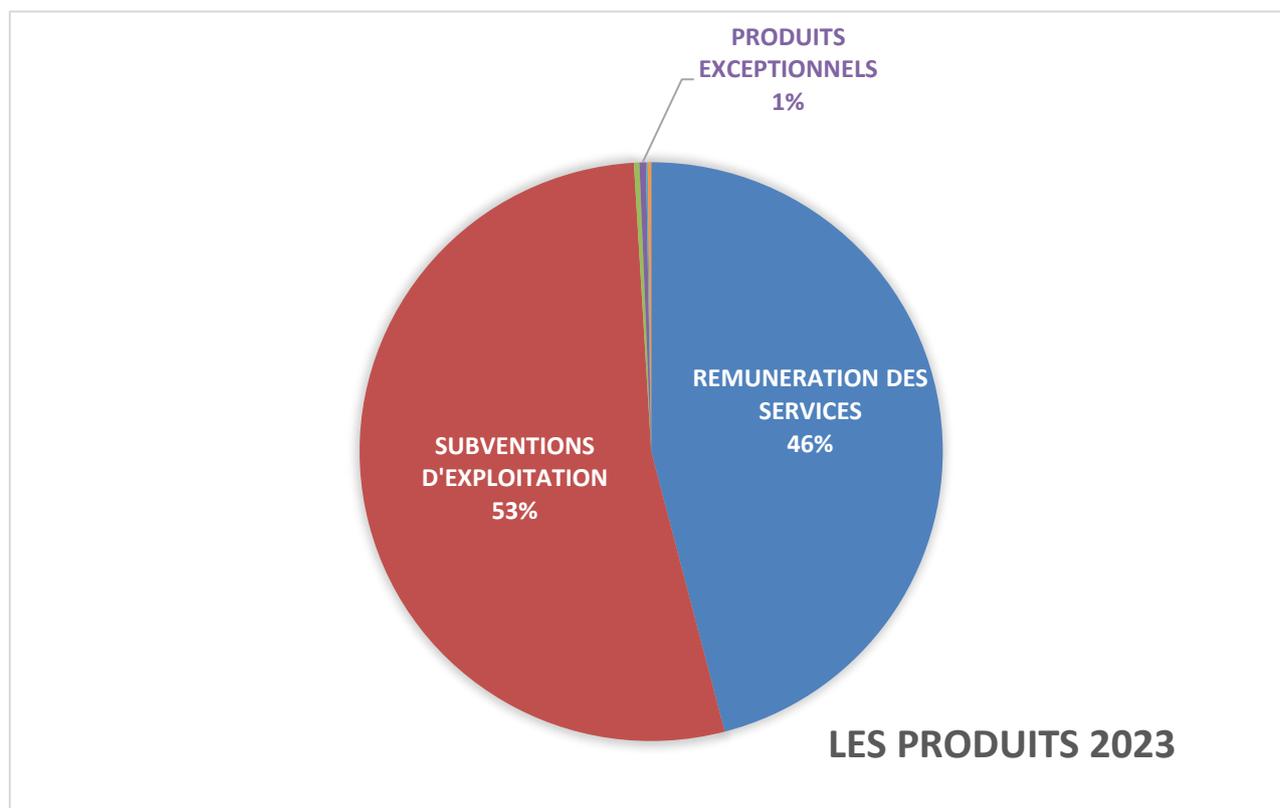
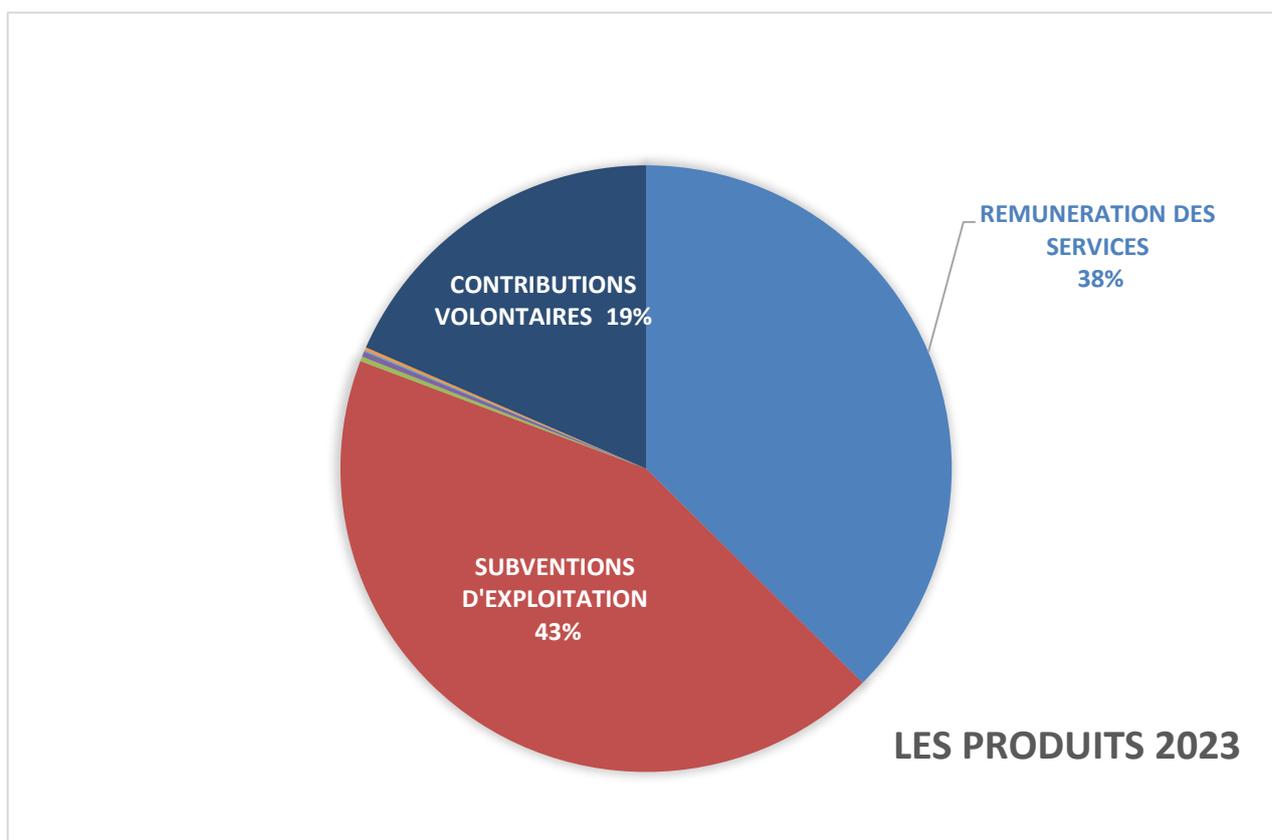
### **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (ou CHARGES SUPPLETIVES) + 42.2 K€ (+ 21.5 %)**

La variation des contributions volontaires représente 21.8 % de la variation totale des charges.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2023	2022	VARIATION
DOMPIERRE	167 086,15	143 854,67	23 231,48
STE SOULLE	57 827,85	52 548,54	5 279,31
PERSONNEL BENEVOLE	13 713,70	-	13 713,70
	<b>238 627,70</b>	<b>196 403,21</b>	<b>42 224,49</b>

Les contributions volontaires augmentent de 23.2 K€ à Dompierre, 5.2 K€ à Sainte-Soulle.  
Cette année, les contributions volontaires relatives au bénévolat ont été intégrées à la comptabilité à hauteur de 13.7K€.  
Pour mémoire, les charges supplétives n'ont aucun impact sur le résultat. En effet, nous retrouvons la contrepartie en produit à l'identique.

## 2/ LES PRODUITS :



### ***Produits 2023 – Hors charges supplétives***

Les produits s'établissent à 1 322 597 € contre 1 242 483 € en 2022. Ils enregistrent une variation positive de 80 113 € soit 6.4% d'augmentation par rapport à l'an passé.

LES PRODUITS	2023	2022	Variation € // à 2022	Variation % // à 2022	Variation % // Total
REMUNERATION DES SERVICES	484 494,78	439 847,33	44 647,45	10,2%	55,7%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	560 035,01	557 090,95	2 944,06	0,5%	3,7%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	29 421,16	15 961,62	13 459,54	84,3%	16,8%
PRODUITS FINANCIERS	3 191,34	1 412,26	1 779,08	126,0%	2,2%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 798,76	3 841,69	- 42,93	-1,1%	-0,1%
REPRISES SUR PROVISIONS	975,18	16 091,20	- 15 116,02	-93,9%	-18,9%
TRANSFERT DE CHARGES	2 053,55	11 835,31	- 9 781,76	-82,6%	-12,2%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	238 627,70	196 403,21	42 224,49	21,5%	52,7%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 322 597,48</b>	<b>1 242 483,57</b>	<b>80 113,91</b>	<b>6,4%</b>	<b>100,0%</b>

Les variations significatives sont :

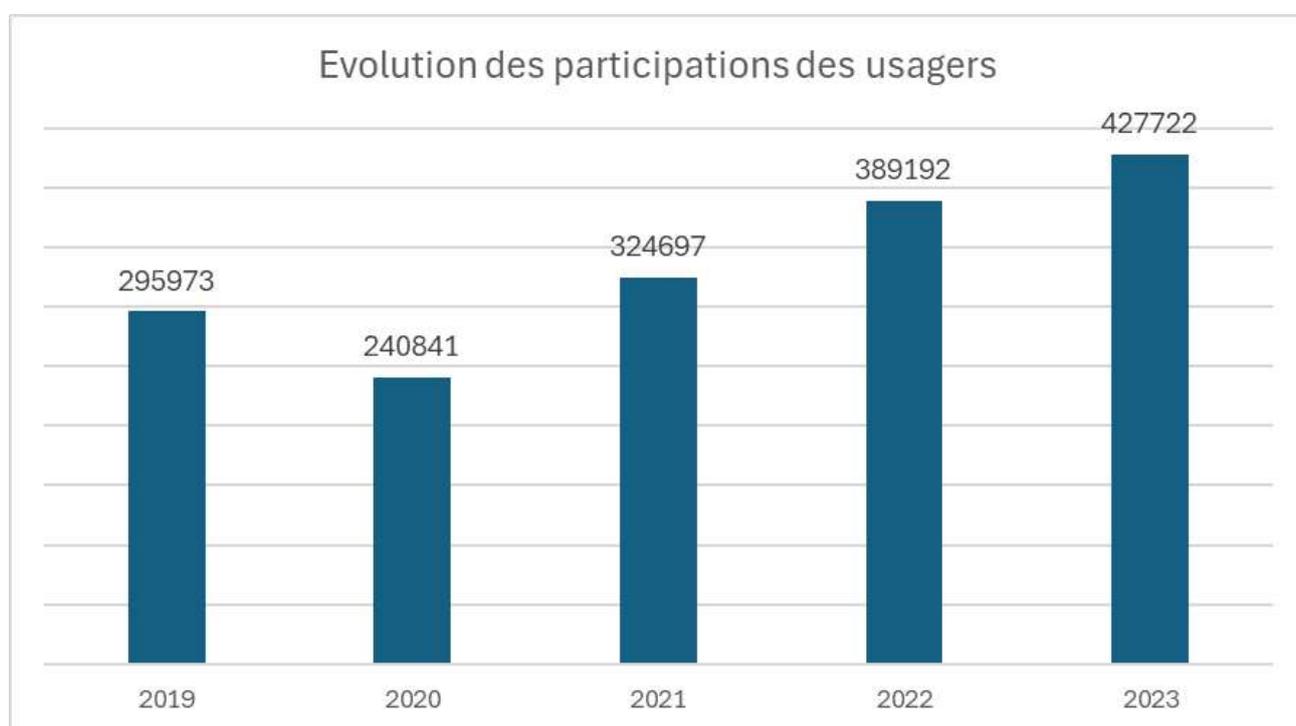
- Rémunération des services : + 44.6 K€
- Contributions volontaires : + 42.2 K€

### **REMUNERATION DES SERVICES : + 44.6 K€ (+ 10.2 %)**

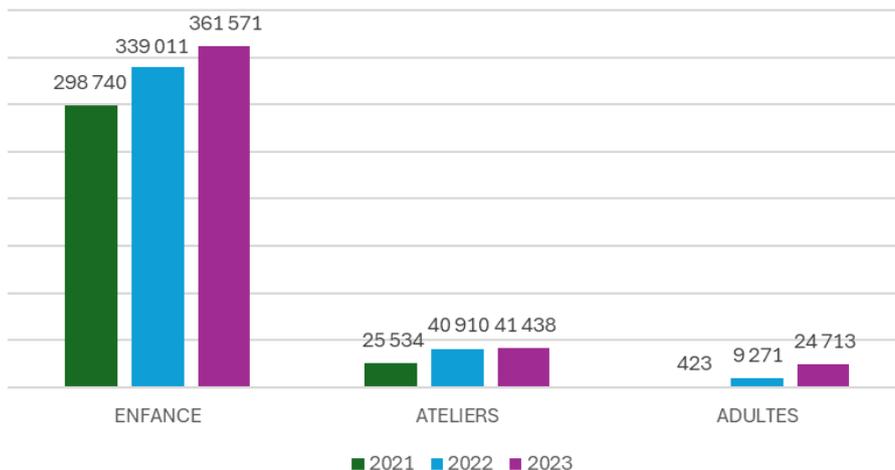
La variation des rémunérations des services représente 55.7 % de la variation totale des produits.

### **Participation des Usagers : + 38.5 K€**

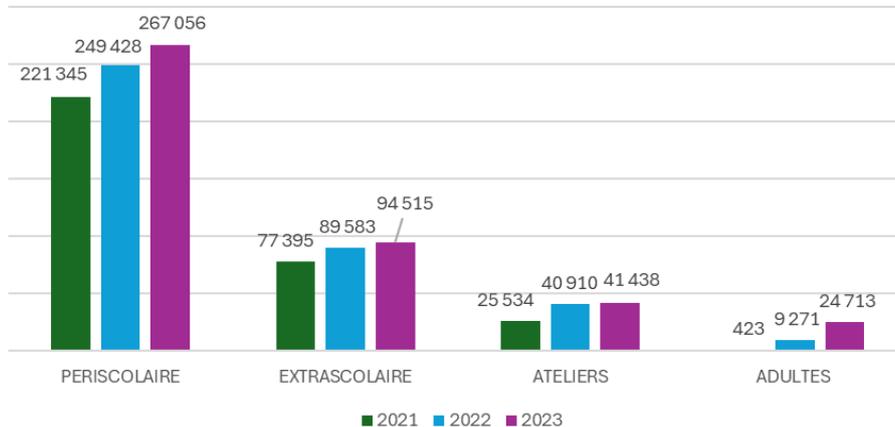
Soit près de 10% d'augmentation par rapport à 2022. Depuis 2020, les participations augmentent chaque année.



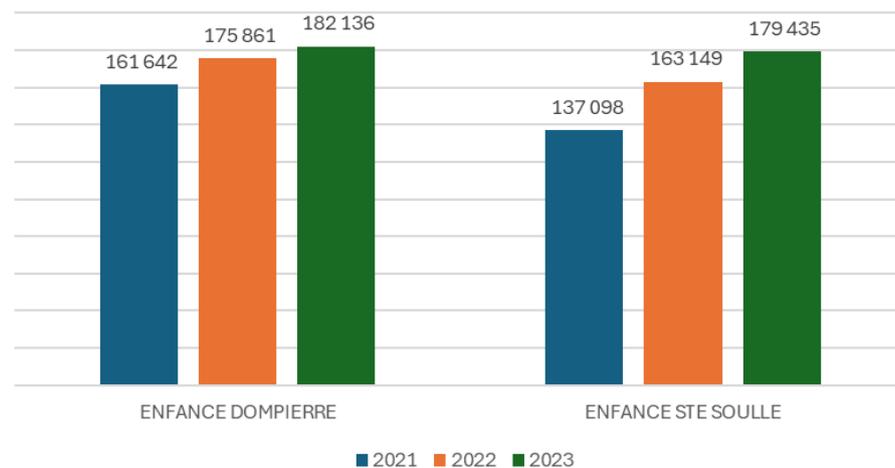
### PARTICIPATION DES FAMILLES



### EVOLUTION DES PARTICIPATIONS PAR ACTIVITES



### PARTICIPATIONS ENFANCE / SITES



L'enfance enregistre une augmentation de 22.5 K€ des participations (+ 17.6 K€ en périscolaire et + 4.9 K€ en extrascolaire). Les participations des ateliers restent stables, celles du secteur adulte augmentent de manière significative : + 15.4 K€.

**Mise à disposition de personnel : +5.8 K€**

Heures facturées Dompierre : 1 819 h en 2022 contre 1 895 h en 2023 soit + 76 h

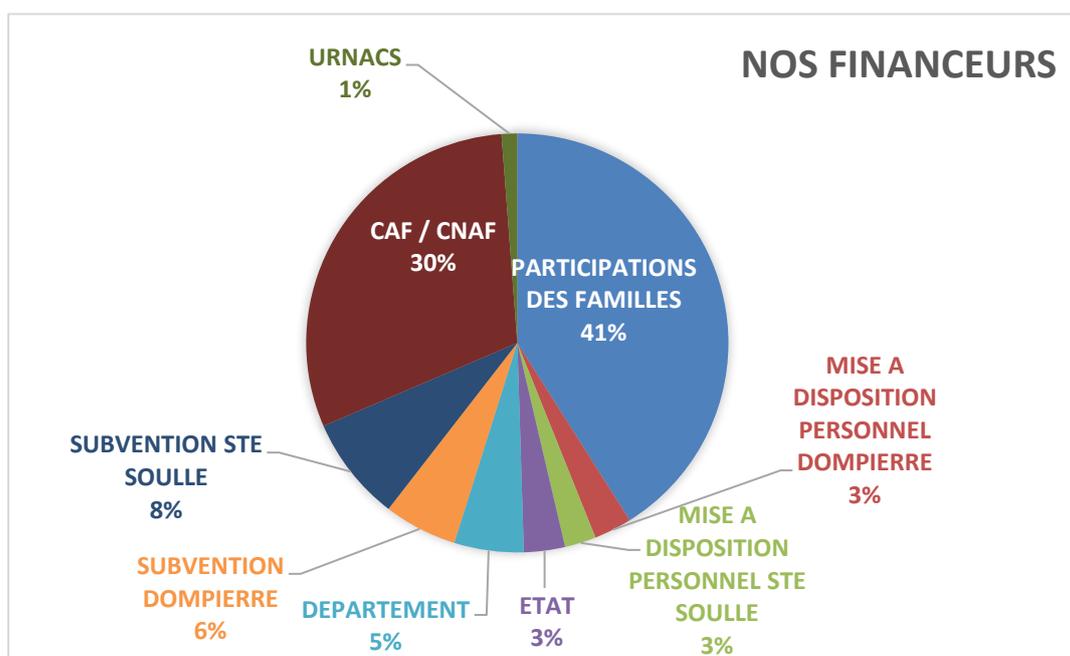
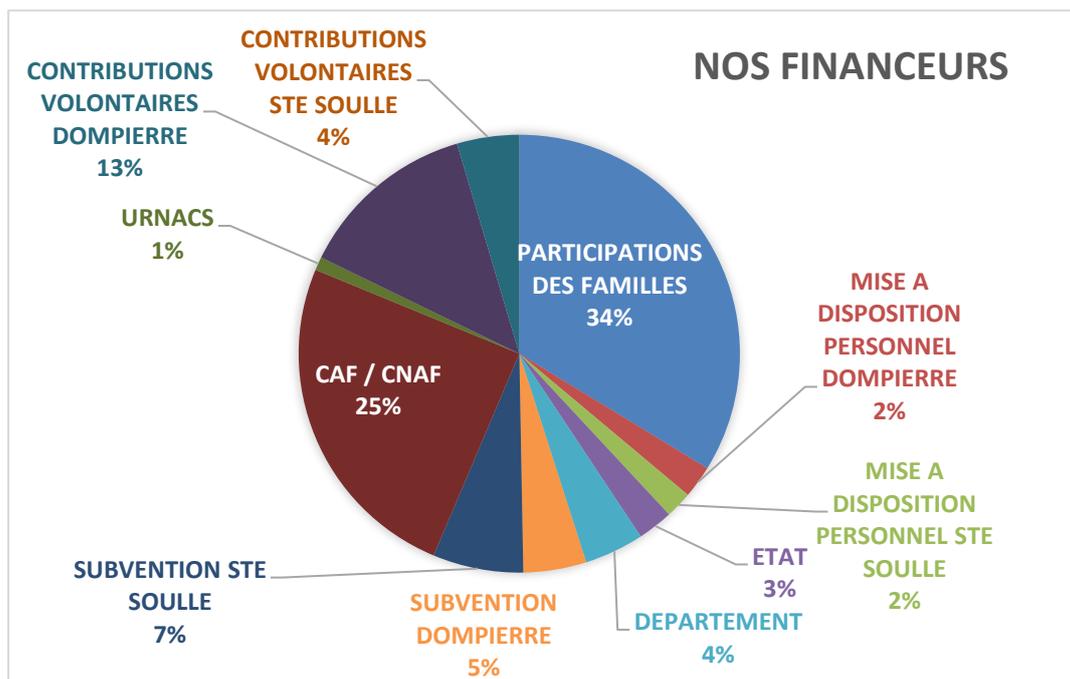
Heures facturées Ste Soulle : 1 405 h en 2022 contre 1 400 h en 2023 soit - 5 h

Taux horaire moyen Dompierre : 15.87 €/h en 2023 contre 15 €/h en 2022

Taux horaire moyen Ste Soulle : 17.85 €/h en 2023 contre 15.75 €/h en 2022

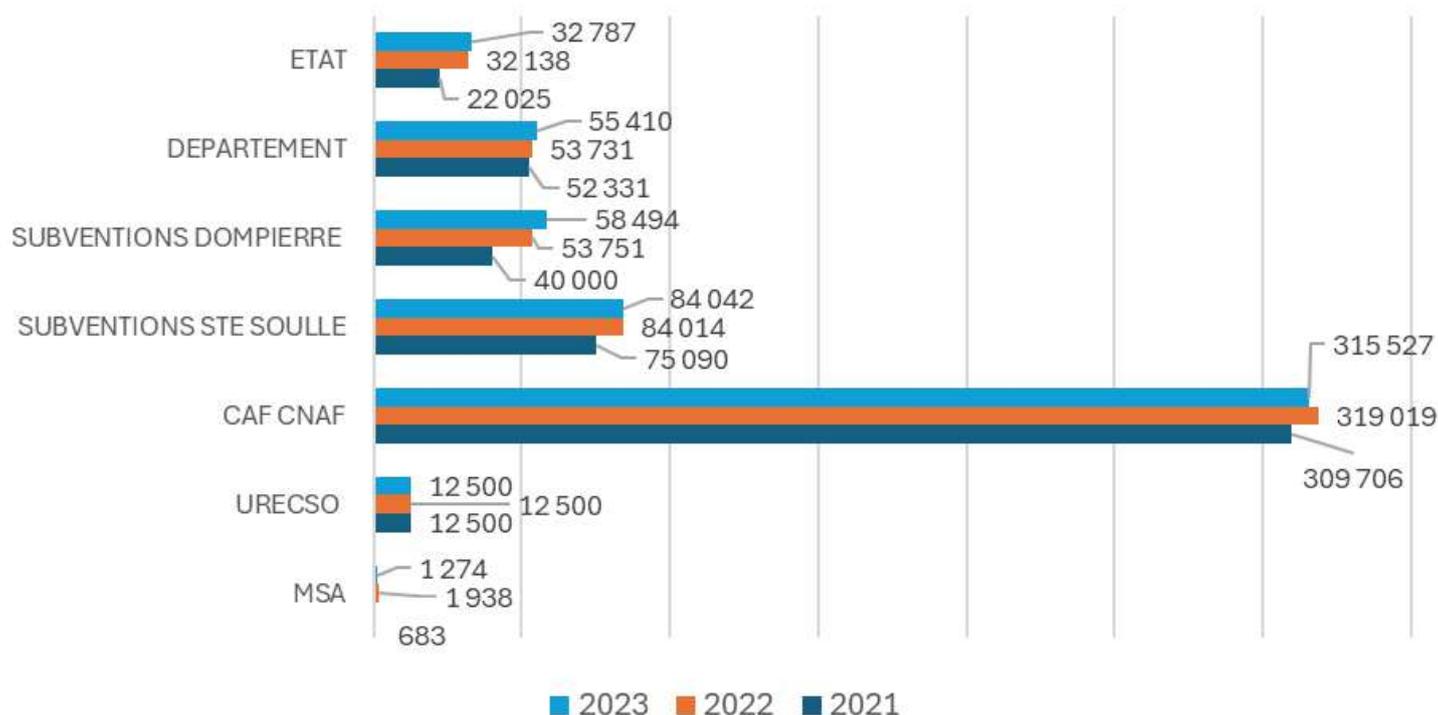
**SUBVENTIONS D'EXPLOITATION : +2.9 K€ (+0.5 %)**

La variation des subventions d'exploitation représente 3.7 % de la variation totale des produits.



**Détail des produits 2023 – Hors charges supplétives**

## Evolution des subventions



### **ETAT** : subventions stables (+ 0.6 K€)

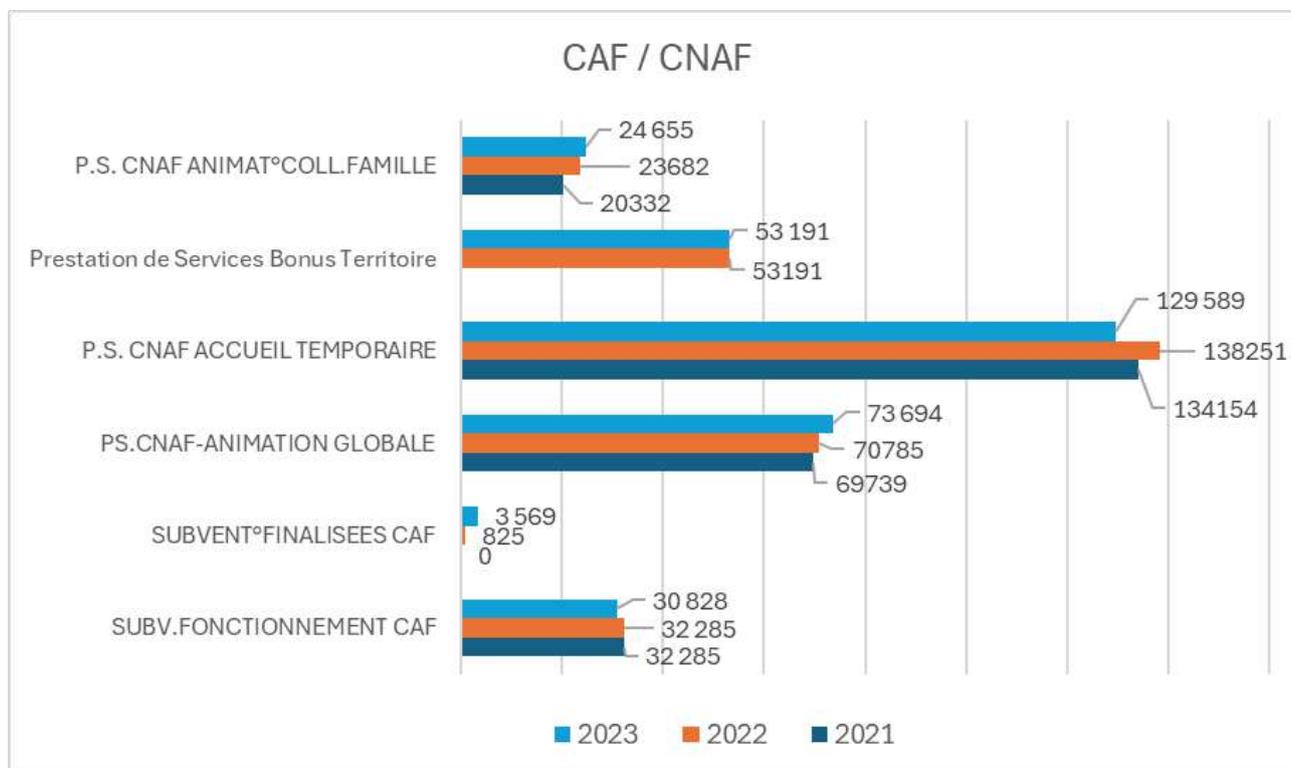
- Fonjep : 7.1 K€
- Contrats aidés CUI/PEC : 10.2 K€
- Contrats apprentissages : 15.5 K€

### **DEPARTEMENT** : subventions stables (+1.6 K€)

- Fonctionnement : 34.9 K€
- ACIS : 15 K€
- Conférence des financeurs : 4.5 K€

### **CAF/CNAF** : -3.5 k€

- Animation Collective Famille : + 1 K€ (augmentation des plafonds)
- Animation Globale : + 2.9 K€ (augmentation des plafonds)
- Subvention finalisée : + 2.7 K€ (sorties familles : + 0.9 K€ / sensibilisation violences éducatives : + 1.8 K€)
- Subvention de fonctionnement : - 1.5 K€
- PS CNAF accueil temporaire : - 8.7 K€



À la suite du contrôle CAF, nous avons déclaré 15 939 h de moins en pause méridienne par rapport à 2022, ce qui engendre une perte de 9 K€ de PS CNAF.

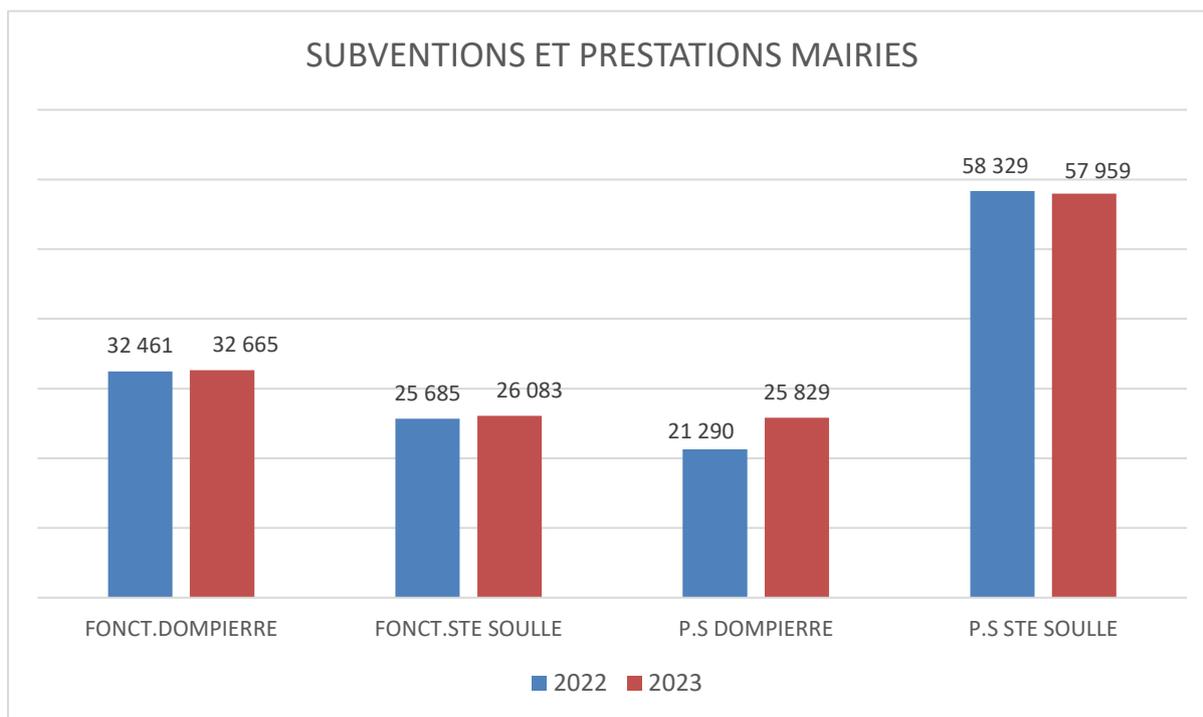
	Heures CAF 2023	Heures CAF 2022	Variation	% Variation
Périscolaire	135 524	130 591	4 933	3,8%
Extrascolaire	45 837	45 778	59	0,1%
Pauses Méridiennes	23 140	39 079	- 15 939	-40,8%

Les heures périscolaires enregistrent une augmentation de 4 933 h soit une augmentation PS CNAF de 2.8 K€.

	HEURES CAF				PASSAGES ENFANTS			
	2023	2022	Variat°	% Variat°	2023	2022	Variat°	% Variat°
MERCREDIS								
DOMPIERRE	22854	22440	414	2%	2832	2789	43	2%
STE SOULLE	22955	20526	2429	12%	2802	2510	292	12%
	<b>45808</b>	<b>42966</b>	<b>2842</b>	<b>7%</b>	<b>5634</b>	<b>5299</b>	<b>335</b>	<b>6%</b>
M/S	HEURES CAF				PASSAGES ENFANTS			
	2023	2022	Variat°	% Variat°	2023	2022	Variat°	% Variat°
GRANDES RIVIERES	8863	9423	-560	-6%	3640	3942	-302	-8%
DOMPIERRE	37378	34630	2748	8%	17386	16138	1248	8%
STE SOULLE	29171	29792	-620	-2%	13836	13936	-100	-1%
USSEAU	14303	13780	523	4%	6963	6902	61	1%
	<b>89716</b>	<b>87624</b>	<b>2091</b>	<b>2%</b>	<b>41825</b>	<b>40918</b>	<b>907</b>	<b>2%</b>

Le potentiel financier des communes de Dompierre et Sainte-Soulle est désormais supérieur à 900 € par habitant. Nous ne pouvons donc plus bénéficier de la bonification majorée du plan mercredi. Les heures déclarées sont désormais rémunérées à hauteur de 0.46 € contre 0.95 € en 2022 : perte de 2.8 K€.

**MAIRIES : + 4.3 K€**



Les subventions de fonctionnement restent stables.

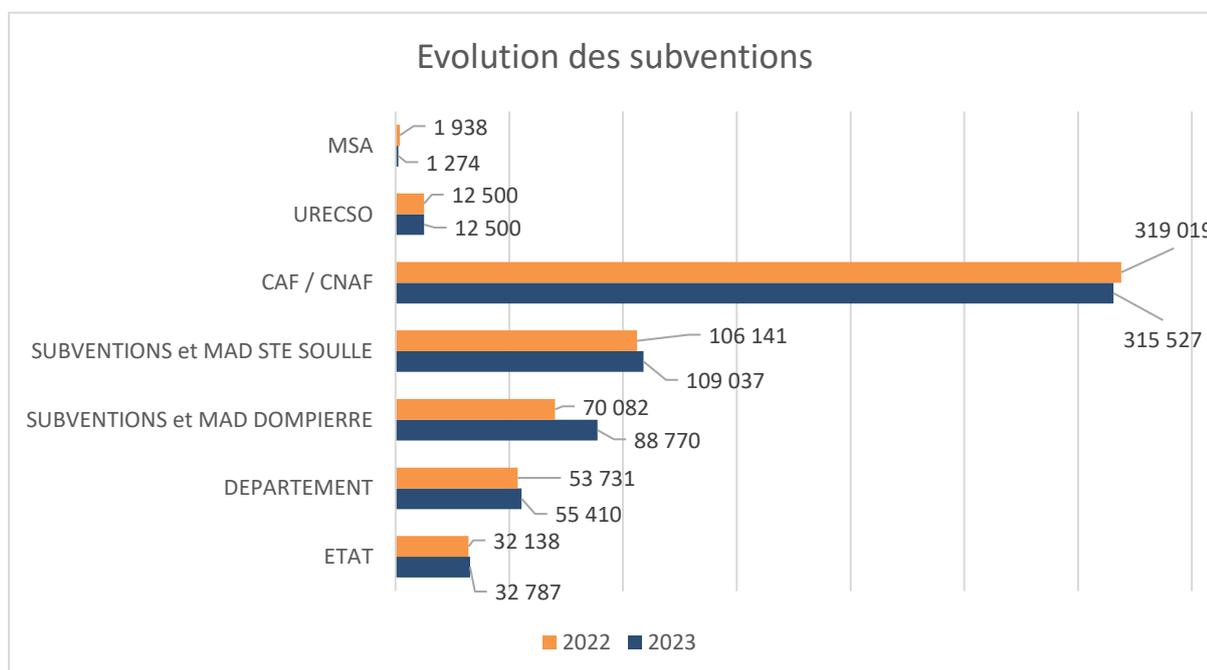
Les prestations de services enfance évoluent en fonction du nombre d’heures enfants :

- augmentation des heures mairie Dompierre + 4 729 h
- diminution des heures mairie Ste Soulle – 293 h

Notons que les municipalités financent également les interventions des animateurs sur les temps de Pause Méridienne. Ces financements représentent 55 271 € dont :

- 24 995 € pour la municipalité de Sainte-Soulle
- 30 276 € pour la municipalité de Dompierre-sur-Mer

Ce financement apparaît dans les comptes dans la rubrique « Mise à disposition de personnels ». Si nous ajoutons ces financements aux subventions des municipalités, nous obtenons le graphique ci-dessous :



**AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE : + 13.4 K€ (+ 84.3 %)**

La variation des autres produits de gestion courante représente 16.8 % de la variation totale des produits.

Cotisations : - 1.3 K€

Produits divers dont remboursement formation OPCO : + 14.8 K€

**REPRISES SUR PROVISIONS : - 15.1 K€ (- 93.9 %)**

La variation des reprises sur provisions représente - 18.9% de la variation totale des produits.

Cette variation correspond à la reprise sur provision retraite constatée en 2022 à la suite du départ de deux salariés.

**TRANSFERT DE CHARGES : - 9.7 K€ (- 82.6 %)**

La variation des transferts de charges représente - 12.2 % de la variation totale des produits.

En 2022, nous étions l'organisateur du voyage en Auvergne. Les remboursements par les deux autres structures, des frais avancés, ont été constatés à hauteur de 9 K€.

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (ou CHARGES SUPPLEMENTIVES) + 42.2 K€ (+21.5%)**

Voir à ce sujet les explications dans la partie « charges ».

## 2/ COMPTABILITÉ ANALYTIQUE PAR SECTEURS :

2023	Pilotage	Enf. DsM	Enfance SS	Adulte	TOTAL
Charges	196 686	427 206	414 241	149 543,07	<b>1 187 676</b>
Produits	173 895	361 641	394 332	154 102,19	<b>1 083 970</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-22 791</b>	<b>-65 565</b>	<b>-19 908</b>	<b>4 559,12</b>	<b>-103 706</b>

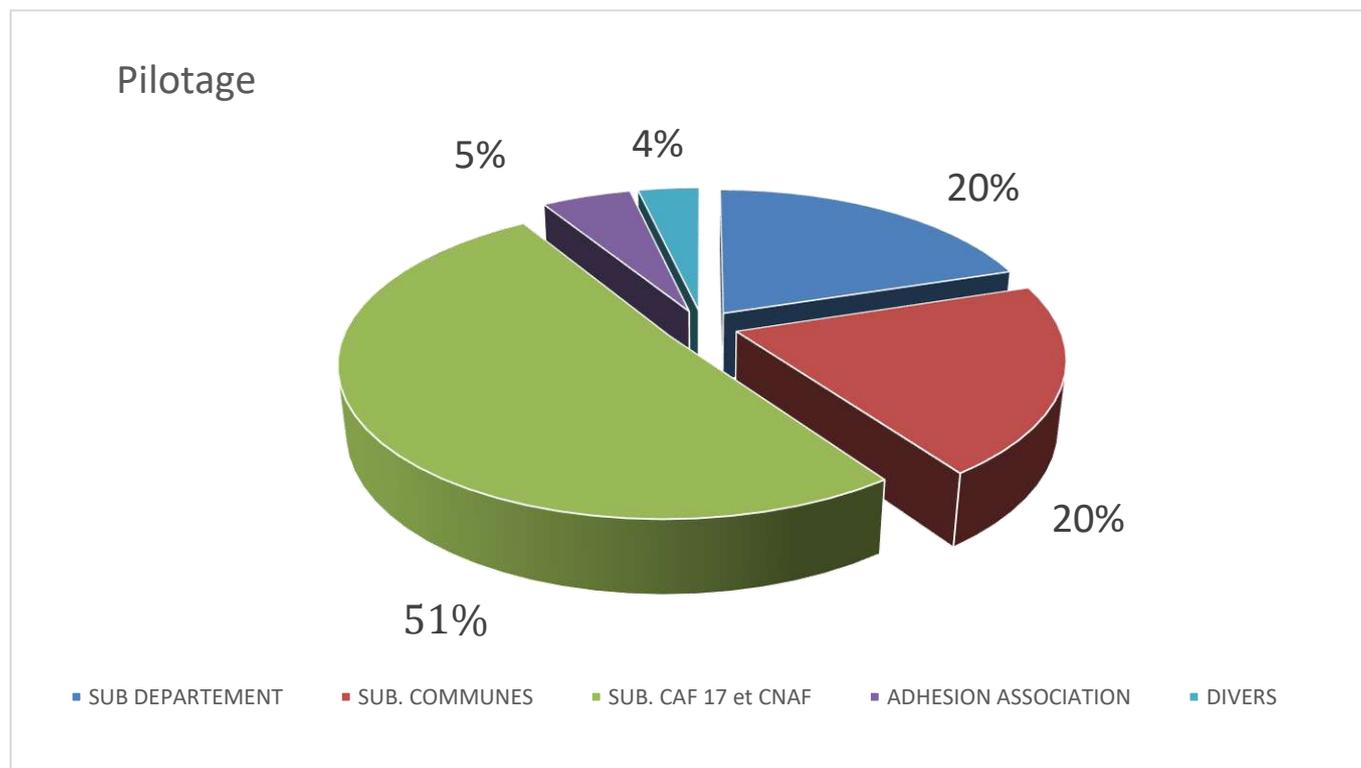
L'essentiel du déficit se concentre sur le secteur enfance

- \* résultat pilotage : - 22,7 K€
- \* résultat secteur adulte : + 4,6 K€
- \* résultat secteur enfance : - 85,5 K€

2023	AEPS DsM	AEPS SS	PM DsM	PM SS	Extra DsM	Extra SS	Autres	TOTAL
Charges	229 650	274 295	65 381	39 958	157 776	129 558	3 201,62	<b>899 820</b>
Produits	233 021	299 329	45 472	39 673	107 927	84 900	4 024,75	<b>814 346</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>3 370</b>	<b>25 034</b>	<b>-19 910</b>	<b>-284</b>	<b>-49 849</b>	<b>-44 658</b>	<b>823</b>	<b>-85 474</b>

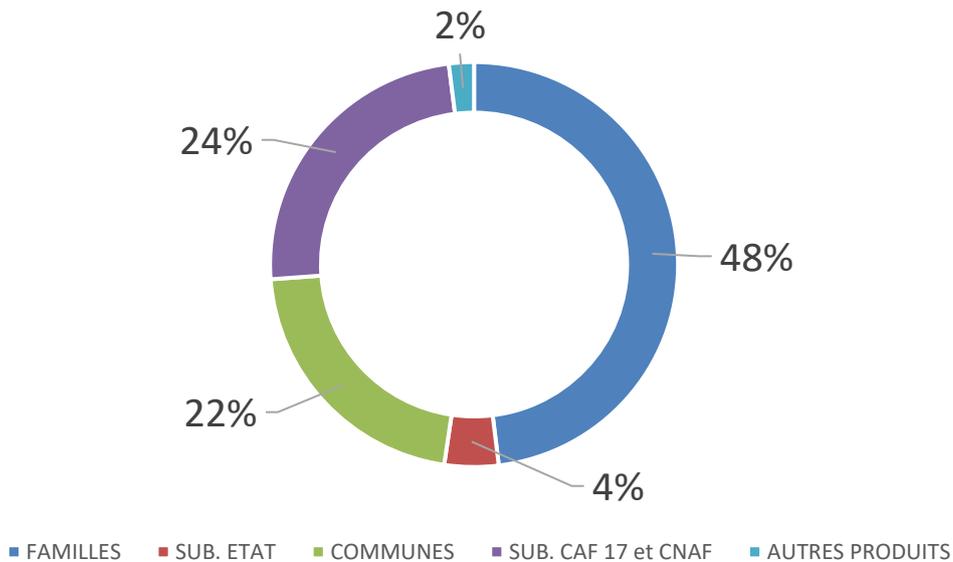
Ce sont les activités extrascolaires qui sont les plus déficitaires. Cela s'explique par un taux d'encadrement plus faible en extrascolaire (1 pour 8 et 1 pour 12) et par la nécessité de recruter des animateurs en CDD pour répondre à la demande croissante.

- \* résultat activités périscolaires : + 28,4 K€
- \* résultat pauses Méridiennes : - 19,9 K€ (dont provision contrôle CAF)
- \* résultat activités extrascolaires : - 94,5 K€

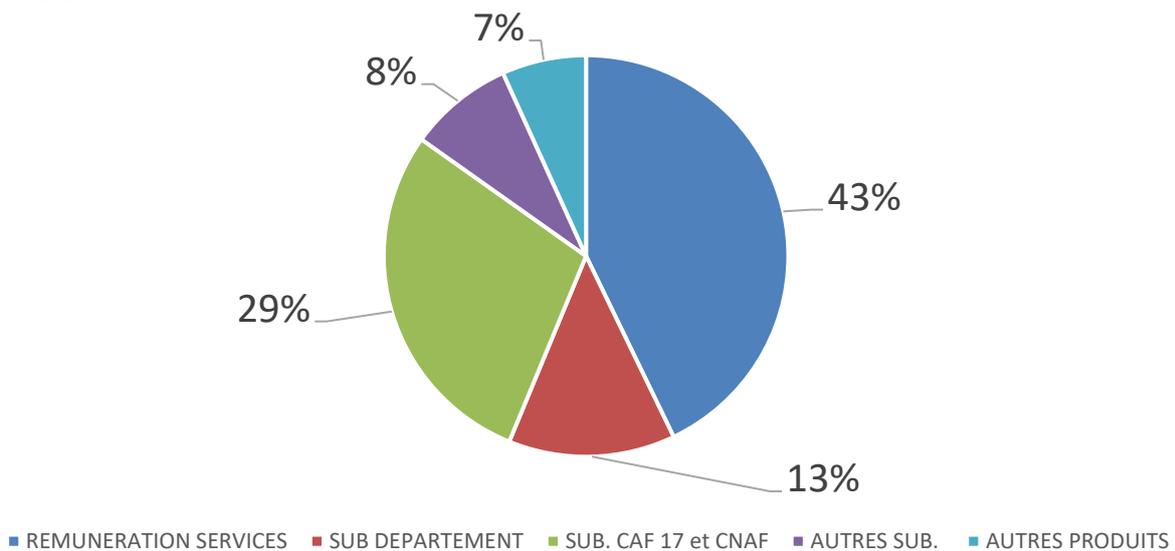


**Produits par secteurs d'activités – Hors charges supplétives**

## Secteur enfance



## Secteur adulte



### Les subventions de la CAF représentent :

- \* 51 % des produits au niveau du pilotage
- \* 24 % des produits du secteur enfance
- \* 29 % des produits du secteur adulte

### Les subventions des municipalités représentent :

- \* 20 % des produits au niveau du pilotage
- \* 22 % des produits du secteur enfance

### Les subventions du Département représentent :

- \* 20 % des produits au niveau du pilotage
- \* 13 % des produits du secteur adulte

### 3/ BILAN FINANCIER AU 31/12/2023

ACTIF					PASSIF		
DESIGNATION	BRUT	AMORT	NET 2023	NET 2022	DESIGNATION	NET 2023	NET 2022
<b>IMMO. INCORPORELLES</b>	22523	17215	5308	271	<b>FONDS PROPRES</b>		
Frais d'acquisition	4437	4437	0	0	Fonds associatifs	22413	22413
Licences	18086	12778	5308	271	Réserves	131402	131402
<b>IMMO. CORPORELLES</b>	219664	102327	117337	115692	Report à nouveau	205414	195367
Terrains	8004		8004	8004	Résultat de l'exercice	-103706	10047
Construction sur terrain de l'association	72032		72032	72032	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	255523	359229
Agencements construction	41393	40700	693	817			
Autres immobilisations corporelles	98236	61627	36608	34839	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>IMMO. FINANCIERES</b>	96	0	96	96	Subventions d'investissement	13805	8536
Parts sociales	96		96	96	<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	13805	8536
					<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	269328	367765
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	242283	119542	122741	116059	Provisions pour risques et charges	51204	12480
					<b>TOTAL PROV. RISQUES ET CHARGES</b>	51204	12480
					EMPRUNTS	4883	5697
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					AVANCES ET ACOMPTE RECUS		
ACOMPTE FOURNISSEURS			0	0	DETTES		
CREANCES	211231	1700	209531	168442	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48678	12716
DISPONIBILITES	159352		159352	244065	Dettes fiscales et sociales	96140	102346
CHARGES CONSTATEES AVANCES	535		535	127	Autres dettes	21925	27689
					Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	371118	1700	369417	412634	<b>TOTAL DETTES</b>	171626	148448
<b>TOTAL GENERAL</b>	613401	121242	492159	528693	<b>TOTAL GENERAL</b>	492159	528693

Ce bilan est une photographie de la situation et du patrimoine de la structure au 31/12/2023, date de clôture de l'exercice comptable.

#### 1/ L'ACTIF :

##### Les immobilisations :

Le total brut s'établit à 242 283 € contre 229 435 € en 2022.

- **Licences : + 6.2 K€**
  - acquisition du logiciel INOE pour 6 237 €

Ces acquisitions ont fait l'objet d'une demande de financement auprès de la CAF à hauteur de 4 708 €.

- **Matériel d'activités : + 1K€**
  - acquisition d'une tente cuisine pour 598 €
  - acquisition de 2 barnums pour 683 € et d'une tente pour 350 €
  - sortie d'actif tables et chaises pour 541 €

Ces acquisitions ont fait l'objet d'une subvention CAF à hauteur de 1 024 €.

- **Matériel de bureau et informatique : + 5.5 K€**
  - Renouvellement parc informatique (ordinateurs / écrans / claviers souris) pour 8898€
  - Renouvellement des tablettes (passages à INOE) pour 630 €
  - Sortie d'actif Tablettes + Standard pour 4006€

Ces acquisitions ont fait l'objet d'une subvention CAF à hauteur de 6 569€.

## **Les créances :**

Le total brut s'établit à 211 231 € contre 171 118 € en 2022 soit une augmentation de 40 113 €.

- Les créances clients représentent 63 766 € contre 41 507€ en 2022 (+ 22 259 €). Le passage à INOE a engendré un retard dans la facturation ce qui explique cette augmentation. Les créances douteuses passent de 3 344 € à 2 125 €, la provision constituée diminue de 975 €.
- Mairie de Dompierre : 24 216 € contre 21 420 € en 2022. Les factures PS et PM 3<sup>ème</sup> T 2023 et 12/2023 constituent la créance.
- Mairie Ste Soulle : 13 273€ contre 5 971€. Les factures 11 et 12/2023 constituent la créance.
- Les produits à recevoir : 109 300€ contre 102 198. Ils sont essentiellement constitués des apurements des prestations CAF et CNAF.

## **La trésorerie :**

La trésorerie se dégrade et s'établit à 159 352€ contre 244 065€ au 31 décembre 2022 : -84.7K€.

## **2/ LE PASSIF :**

### **Les fonds propres :**

Le report à nouveau est augmenté du résultat n-1 : + 10 047 €

Le déficit de 2023 est constaté à hauteur de 103 706 €.

### **Les autres fonds :**

Les subventions d'équipement CAF augmentent de 8 707 €. Nous avons reçu :

- Une subvention d'investissement pour l'acquisition d'ordinateurs en 2022 pour 1 113 €
- Et deux subventions pour des investissements en 2023 (cf onglet actif immobilisé) : 7 593 €

Le total des fonds propres s'établit ainsi à 269 328 € contre 367 765 € en 2022.

### **Les provisions :**

A la suite du contrôle CAF une provision pour risque a été constituée à hauteur des sommes susceptibles d'être reversées : 35 226 €

La provision retraite passe de 12 480 € à 15 979 € (+3 499 €). Cette variation correspond à la dotation 2023.

### **Les dettes :**

- Emprunt capital restant dû au 31/12/2023 : 4 883€. Il s'agit d'un emprunt CAF à taux 0 qui nous a été octroyé lors de l'aménagement dans les nouveaux locaux. Le dernier remboursement aura lieu en janvier 2029.
- Dettes Fournisseurs et comptes rattachés :  
Fournisseurs : 39 121 € (dont 24 408 € SGC Ferrières) contre 9 288 € en 2022. L'ensemble de ces factures ont été réglées sur janvier et février 2024.  
Avances clients sur exercices suivant : 2 638 € contre 3 428 €.
- Dettes Fiscales et Sociales :  
Elles passent de 102 346 € à 96 140 € : - 6 206 €.
- Autres dettes : 21 925 € contre 27 689 € - 5 764 €. Cela correspond aux charges à payer de 2023 pour lesquelles nous n'avons pas reçu la facture au 31/12/2023.

## 4/ RATIOS FINANCIERS 2023

BILANS EN GRANDES MASSES AU 31 DECEMBRE						
ACTIF	2021		2022		2023	
IMMOBILISATIONS	123 768	24,10%	116 059	21,95%	122 742	24,94%
STOCKS ET CREANCES	159 171	31,00%	168 569	31,88%	210 066	42,68%
TRESORERIE	230 534	44,90%	244 065	46,16%	159 352	32,38%
		0,00%		0,00%		0,00%
<b>TOTAUX ACTIF</b>	<b>513 473</b>	<b>100,00%</b>	<b>528 693</b>	<b>100,00%</b>	<b>492 160</b>	<b>100,00%</b>
PASSIF	2021		2022		2023	
FONDS ASSOCIATIFS	355 117	69,16%	367 765	69,56%	269 328	54,72%
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	25 524	4,97%	12 480	2,36%	51 204	10,40%
EMPRUNTS	6 511	1,27%	5 697	1,08%	4 883	0,99%
AUTRES DETTES	126 321	24,60%	142 751	27,00%	166 743	33,88%
<b>TOTAUX PASSIF</b>	<b>513 473</b>	<b>100,00%</b>	<b>528 693</b>	<b>100,00%</b>	<b>492 158</b>	<b>100,00%</b>
LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT CONDENSE						
	2021	2022	2023			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	912 865 €	1 039 929 €	1 137 843 €			
TOTAL DES CHARGES	1 201 873 €	1 240 905 €	1 412 206 €			
TOTAL DES PRODUITS	1 208 213 €	1 250 951 €	1 308 500 €			
RESULTAT NET COMPTABLE	<b>6 340 €</b>	<b>10 047 €</b>	<b>-103 706 €</b>			
RESULTAT D EXPLOITATION	10 648 €	6 386 €	-67 211 €			
RESULTAT FINANCIER	405 €	1 412 €	3 191 €			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 713 €	2 248 €	-39 686 €			
LES ELEMENTS D ANALYSE						
	2021	2022	2023			
LE FOND DE ROULEMENT	263 384 €	269 883 €	202 673 €			
LA TRESORERIE NETTE	230 534 €	244 065 €	159 352 €			
LE BESOIN OU DEGAGEMENT EN FR	32 850 €	25 818 €	43 323 €			
LE RATIO D EQUILIBRE (>1)	3,13	3,33	2,65			
LE RATIO D INDEPENDANCE FINAN.( >0,3)	0,74	0,72	0,65			
LE RATIO DE LIQUIDITE DE L ACTIF	3,09	2,89	2,22			
LE RATIO D AUTONOMIE DE FONCT.	3,46	3,11	2,14	en mois		
LE RATIO DE TRESORERIE	3,03	2,82	1,68	en mois		
LE RATIO D AUTONOMIE DE FONCT.	103,87	93,43	64,12	en jours		
FDR équiv alent à Ratio d'Autonomie 3 mois	228216	259982	284461			
FDR équiv alent à Ratio d'Autonomie 1 mois	76072	86661	94820			

Le compte de résultat est déficitaire pour l'année 2023 (-103 706€).

Tous les ratios sont en baisse.

Ce déficit fragilise la situation financière de l'association.

Le fonds de roulement se réduit (269 883€ en 2022 contre 202 674€ en 2023). Son niveau devient insuffisant et représente seulement 2.1 mois de charges de fonctionnement (idéal = entre 3 et 4 mois).

Le ratio de trésorerie se détériore également et s'établit à 1.7 mois de fonctionnement contre plus de 3 mois en 2021.

## 5/ RATIOS DE GESTION

Afin de nous assurer qu'il n'y avait pas de souci en termes de gestion des accueils de loisirs, nous avons fait une étude comparative des ratios de gestion de l'ensemble des accueils de loisirs du Département de Charente-Maritime. Cette étude a été réalisée en partenariat avec la CAF de Charente-Maritime à partir des données déclaratives anonymisées de l'année 2022.

Les données 2023 n'étant pas encore toutes disponibles, nous avons réalisé une étude plus succincte à partir des données 2023. Nous avons comparés quelques accueils de loisirs similaires en termes de nombre d'heures réalisées et en termes de composition sociologique de la population. Les résultats de cette étude sont similaires à ceux de 2022.

<b>PERISCOLAIRE 2022</b>	<b>Association Villages d'Aunis</b>	<b>Moyenne départementale (120 accueils)</b>	<b>Moyenne accueils municipaux (67 accueils)</b>	<b>Moyenne accueils associatifs (53 accueils)</b>
<b>Nombre heures-enfants</b>	169 670	43 192	45 567	40 189
<b>Prix revient* : total charges / heures-enfants</b>	3,07	4,66	4,74	4,56
<b>% charges pers / total charges</b>	80%	80%	81%	79%

<b>EXTRASCOLAIRE 2022</b>	<b>Association Villages d'Aunis</b>	<b>Moyenne départementale (126 accueils)</b>	<b>Moyenne accueils municipaux (67 accueils)</b>	<b>Moyenne accueils associatifs (59 accueils)</b>
<b>Nombre heures-enfants</b>	45 566	24 591	23 945	25 323
<b>Prix revient : total charges / heures-enfants</b>	5,81	5,72	5,87	5,55
<b>% charges pers / total charges</b>	76%	76%	79%	72%

\* Les prix de revient sont calculés hors charges supplétives

Ces ratios mettent en évidence la bonne gestion de l'association ainsi que les particularités de son modèle économique. Nous pouvons retenir :

- Un nombre d'heure-enfant élevé par rapport à la moyenne départementale
- Un prix de revient en périscolaire bien inférieur à la moyenne départementale
- Un prix de revient en extrascolaire légèrement supérieur à la moyenne départementale
- Une masse salariale qui représente 80% du total des charges, ce qui est similaire à la moyenne départementale.

## 6/ CONTRÔLE DES ACCUEILS DE LOISIRS

La CAF de Charente-Maritime a effectué un contrôle sur place de nos Accueils de Loisirs le mercredi 19 mars 2023. Ce contrôle porte sur les Prestations de Services perçues dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires pour les années 2021 et 2022.

Ce contrôle donne lieu aux avis suivants :

- Non-conformité de mise en œuvre des règles d'action sociale
- Non-conformité des données déclarées par le partenaire pour le calcul des financements

Les avis de non-conformité concernent exclusivement les activités liées aux Pauses Méridiennes que nous mettons en place en partenariat avec les municipalités de Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle. Toutes les autres activités menées par l'association dans le cadre des accueils de loisirs sont conformes.

Les régularisations financières suivantes sont notifiées :

	2021	2022
Pso alsh périscolaire	(-) 19.112,52 €	(-) 16.456,40 €
Bonus plan mercredi	(-) 4.738,09 €	+ 2 162,87 €
Bonus Ctg	(-) 1.782,37 €	-
Pso alsh extrascolaire	-	-

Soit un total de (-) 39 926.51 € qui sera retenu sur les prochains versements en notre faveur au titre des prestations de services.

L'association a effectué auprès de la Caf de Charente Maritime une demande de remise gracieuse. Nous demandons à notre partenaire de renoncer à la régularisation financière envisagée dans la lettre de décision définitive du 22 mars 2024 en :

- nous exonérant de la totalité des sommes exigées pour les exercices 2021 et 2022,
- nous autorisant à déclarer les heures Pauses Méridiennes non déclarées en 2023 (23 595.52 h) afin que nous puissions bénéficier des Prestations de Services associées.

La réponse à cette demande sera étudiée lors de la Commission d'Action Sociale de la CAF d'octobre 2024.

## 7/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - Extrait

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL VILLAGES D'AUNIS  
SIEGE SOCIAL : Rue Pierre de Coubertin - 17139 DOMPIERRE SUR MER

---

À l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION CENTRE SOCIAL VILLAGES D'AUNIS,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CENTRE SOCIAL VILLAGES D'AUNIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **INCERTITUDE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la situation préoccupante du centre social en raison des problématiques de financement liées à la revalorisation des salaires de branche. Cette situation non réglée à la date d'émission de notre rapport a donc un impact sur le risque de continuité d'exploitation en raison d'un niveau de revenus budgétés insuffisant pour couvrir les charges engagées en 2024.

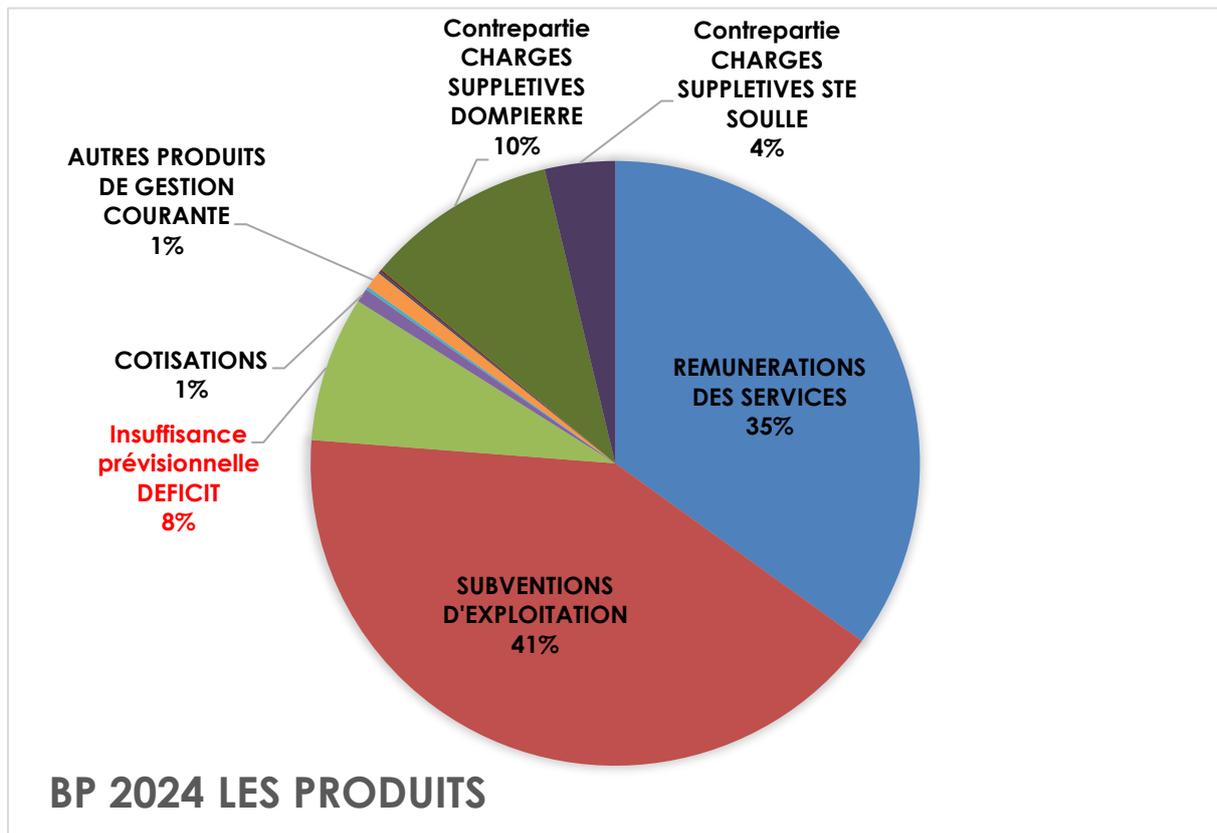
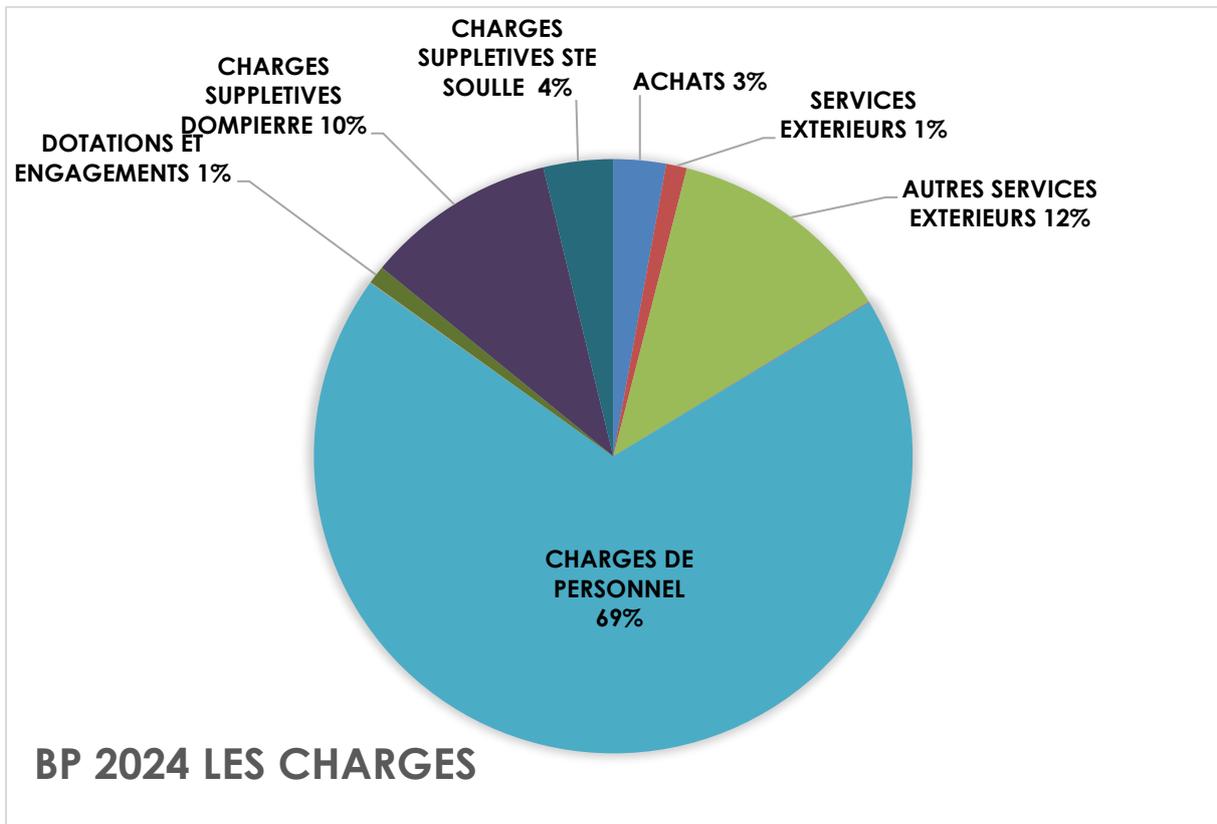
# **BUDGET PRÉVISIONNEL**

## **2024**

BP 2024			CS VILLAGES D'AUNIS		
N° de Compte	Intitulés	TOTAL	N° de Compte	Intitulés	TOTAL
601	Achats stockés - Matières et Fournitures		7061	Participations des Usagers	430 581,00
602	Achats stockés - Autres Approvisionnements		70611	Participations des Usagers - Bons Vacances ou Autres	
603	Variation des stocks		7066	Ventes de services facturés	
60611	Eau, Gaz, Electricité, Combustibles	6 122,00	7083	Locations diverses consenties	
60613	Carburants et lubrifiants	505,00	7084	Mise à disposition du personnel facturée	62 869,00
6063	Fournitures d'Entretien et de Petit Equipement	11 441,00	7088	Autres produits d'Activités Annexes	
6064	Fournitures Administratives	1 636,00			
6066	Fournitures de sécurité des locaux		<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES</b>	<b>493 450,00</b>
60681	Alimentation et Boissons	19 876,00			
60683	Produits pharmaceutiques	91,00	<b>713</b>	<b>VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS</b>	
60685	Fournitures diverses				
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>39 671,00</b>	<b>722</b>	<b>Travaux faits par l'Association pour elle-même</b>	
611	Sous Traitance Générale		741	Subvention de fonctionnement - ETAT	
612	Redevance de Crédit-Bail			Subventions finalisées - ETAT	
6132	Locations Immobilières	216,00		Prestations ETAT - FONJEP	7 107,00
6135	Locations Mobilières	5 223,00		Prestations ETAT - Emplois Jeunes/Adultes relais	
614	Charges locatives et de copropriété			Prestations ETAT - Emplois aidés	11 054,00
6152	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Immobiliers				
6155	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers	900,00	742	Subvention de fonctionnement - REGION/Fonds européens	
6156	Maintenance	4 463,00		Subventions finalisées - REGION/Fonds européens	
616	Primes d'Assurance	4 283,00			
617	Etudes et Recherches		743	Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT	38 401,00
6181	Documentation Générale	510,00		Subventions finalisées - DEPARTEMENT	20 500,00
6183	Documentation Technique	23,00			
6185	Frais de Colloques, Séminaires, Conférences		744	Subvention de fonctionnement - COMMUNES	61 839,00
6186	Frais de formation des Bénévoles			Subvention de fonctionnement - CDC/CDA/SIVU	
<b>61</b>	<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>15 618,00</b>		Subventions finalisées - COMMUNES	
621	Personnel extérieur à l'association	36 669,00		Subventions finalisées - CDC/CDA/SIVU	
622	Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	4 200,00		Prestations de Services Communales	135 228,00
623	Publicité, Information et Publications	6 000,00			
6251	Frais de Déplacements du Personnel	1 282,00	745	Subvention de fonctionnement - CAF	29 371,00
6256	Frais de Missions	397,00		Subventions finalisées - CAF	825,00
6257	Frais de Réceptions	979,00			
6258	Frais de Fonctionnement des Instances Associatives	750,00	746	Prestations de Service CNAF - Animation Globale	73 694,00
6261	Frais Postaux	260,00		Prestations de Service CNAF - PSU	53 191,00
6263	Télécommunications	3 400,00		Prestations de Service CNAF - LAEP	
627	Services Bancaires et Assimilés	467,00		Prestations de Service CNAF - ALSH	111 745,00
6281	Cotisations	11 636,00		Prestations de Service CNAF - Accompagnement Scolaire	
6282	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	103 852,00		Prestations de Service CNAF - Animation Collective Famille	24 655,00
6284	Frais de recrutement du personnel			Prestations de Service CNAF - Relais Assistantes Maternelles	
6286	Frais de formation du Personnel	2 608,00			
<b>62</b>	<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>172 500,00</b>	748	Subvention de fonctionnement - AUTRES	12 500,00
6311	Taxes sur les salaires	33 475,00		Subventions finalisées - AUTRES	1 446,00
633	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations	17 068,00			
635	Autres Impôts, Taxes et versements assimilés	4 908,00	<b>74</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>581 556,00</b>
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>55 451,00</b>	754	Collectes et Dons	
641	Rémunérations du personnel	725 919,00	756	Cotisations	10 513,00
645	Charges de S.S. et de prévoyance	151 247,00	7582	Produits Divers - Remboursements Formations	2 408,00
647	Autres charges sociales	19 065,00	7588	Autres Produits Divers de Gestion Courante	
648	Autres charges de personnel	7 260,00			
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>903 491,00</b>	<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>12 921,00</b>
6516	Droits d'Auteur et de Reproduction	322,00			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		<b>76</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 412,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante		7713	Libéralités	
<b>65</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>322,00</b>	7718	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	
<b>66</b>	<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		775	Produits des Cessions d'Eléments d'Actif	
6712	Pénalités et Amendes Fiscales ou Pénales		777	Quote-Part des subventions d'investissement affectées au résultat	1 870,00
6713	Dons, Libéralités		778	Autres Produits Exceptionnels de l'Exercice	
6714	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice				
6718	Autres Charges Exceptionnelles s/Opérations de Gestion		<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 870,00</b>
675	Valeurs Comptables des Eléments d'Actif Cédés		7815	Reprises sur Provisions pour Risques et Charges d'Exploitation	
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		7817	Reprises sur Provisions pour Dépréciation des Actifs Circulants	
6811	Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	12 293,00	789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
6812	Dotations aux Amortissements des Charges d'Exploitation à répartition	1 190,00			
6815	Dotations aux Provisions pour Risques et Charges d'Exploitation	317,00	<b>78</b>	<b>TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS</b>	
6817	Dotations aux Provisions pour Dépréciation de l'Actif Circulant				
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées		<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS</b>	<b>13 800,00</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 200 853,00</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 091 209,00</b>
	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES -MISE A DISPOSITION GRATUITE</b>	<b>196 407,00</b>		<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - PRESTATIONS EN NATURE</b>	<b>196 407,00</b>
	<b>EXCEDENT PREVISIONNEL</b>			<b>INSUFFISANCE PREVISIONNELLE (DEFICIT)</b>	<b>109 644,00</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 397 260,00</b>		<b>TOTAUX</b>	<b>1 397 260,00</b>

Le budget prévisionnel 2024 a été validé lors du CA du 7 février 2024 avec un total des charges à hauteur de 1 200 853 € et un total des produits à hauteur de 1091 209 €. Il présente donc une insuffisance prévisionnelle de 109 644 €.

Notons que, pour établir ce budget prévisionnel, nous sommes partis sur des hypothèses d'augmentation des subventions du Département à hauteur de + 5 K€ et des municipalités à hauteur de + 59.3 K€.



**PERSPECTIVES**  
**SAISON 2024/2025**

## Enjeux budgétaires 2024

Sous l'effet conjugué d'une revalorisation de branche des plus bas salaires et de l'inflation, il nous manque plus de 100 000 euros en 2024 pour équilibrer le budget de l'association. Malgré une mobilisation nationale, l'État n'a pas accordé, à ce jour, de nouveaux moyens aux centres sociaux.

Parmi les financeurs qui prennent en charge une partie des coûts de l'accueil de loisirs en complément des familles, seules la Caisse d'Allocation Familiale et les municipalités de Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle ont répondu favorablement à notre demande d'augmentation des financements. Malheureusement, les sommes qui ont été débloquées récemment, bien qu'importantes, ne suffisent pas à combler un déficit d'une telle ampleur.

Nous avons analysé avec la CAF nos indicateurs de gestion en comparaison des autres accueils de loisirs du département, et ils sont bons, voire très bons. Nous ne pouvons donc pas espérer d'économies dues à la gestion.

Une autre voie serait d'augmenter les coûts pour les familles. Néanmoins, nous estimons que les tarifs que nous pratiquons sont déjà élevés et qu'ils peuvent difficilement être augmentés, en particulier dans le contexte économique actuel qui impacte déjà fortement le pouvoir d'achat de nombreuses familles.

L'association est aujourd'hui en grande difficulté et nous étudions avec les municipalités toutes les solutions possibles pour assurer la continuité des services enfance et adultes. Les municipalités de Dompierre-sur-Mer et de Sainte-Soulle envisagent notamment de municipaliser les accueils de loisirs afin de les gérer en direct. Cela ne réduirait pas les coûts pour les communes, mais constituerait une opportunité pour elles de mutualiser certaines activités et certains postes.

Nous sommes opposés à une municipalisation des accueils de loisirs et souhaitons disposer de moyens financiers adaptés à la réalisation de nos missions. Nous sommes également inquiets pour la continuité de notre projet pédagogique et pour la pérennité des actions adultes, familles et seniors portées par Justine et Séverine. Notre projet associatif repose en effet en grande partie sur notre capacité à mener des actions transversales avec le secteur enfance.

Les membres du Conseil d'Administration et les salariés sont engagés pour que perdure l'association sous sa forme actuelle avec un projet clair et ambitieux. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la continuité des accueils de loisirs sous une forme associative. Nous pensons que les projets de transversalité et de mutualisation des communes ne sont pas incompatibles avec la préservation du centre social qui est, à notre sens, un partenaire essentiel des politiques publiques.

## Rénovation de la Maison des habitants

L'association est propriétaire d'une maison à Dompierre-sur-Mer dite « Maison des Habitants » achetée en 2002 pour y installer l'accueil et les activités du secteur adulte.

Idéalement située, en centre-ville et à côté des halles du marché de Dompierre, cette maison est un formidable outil de développement social local. Elle pourrait devenir un véritable lieu de rencontre, un facilitateur de projets pour les habitants, un lieu central et identifié de la vie de la commune.

Nous avons effectué une demande d'aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime en juin 2022.

La demande a été acceptée sur les estimations financières suivantes :

- 1200 € / m<sup>2</sup> pour l'ensemble des travaux de rénovation soit 1200 € x 90 m<sup>2</sup> = 108 000 €
- 16% du montant des travaux en frais d'architecte soit 17 280 €

Le total des frais à engager s'élèverait donc à 125 280 € pour une participation de la CAF 17 à hauteur de 80% du coût total soit 100 224 €.

Nous disposons de 4 ans pour faire ces travaux. La commission Maison des Habitants a désigné un architecte pour nous accompagner sur le projet de rénovation et nous avons lancé la phase de relevé et de mise au net afin de sécuriser les financements accordés par la CAF 17.

Au vu des enjeux budgétaires actuels de l'association, le projet de rénovation est actuellement à l'arrêt. Il pourra être relancé dès que nous aurons plus de visibilité sur les financements de l'association. Il conviendra également de rechercher des financements complémentaires.

### **Identité graphique et site internet**

Comme nous l'avons vu précédemment, la commission communication a travaillé cette saison à la réalisation de sa nouvelle identité graphique et à l'établissement d'un cahier des charges en vue de refaire son site internet. Nous bénéficions d'un financement de la CAF de Charente-Maritime pour mener à bien ces projets qui devraient se finaliser au cours de la saison 2024/2025.



## **REMERCIEMENTS**

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier chaleureusement toute l'équipe du centre social Villages d'Aunis (salariés, bénévoles et intervenants) pour son investissement et la qualité du travail effectué.

Nous tenons également à remercier nos partenaires et leurs équipes pour leur soutien technique, matériel et financier : la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime, les municipalités de Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle, le Département de Charente-Maritime, le Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

